



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

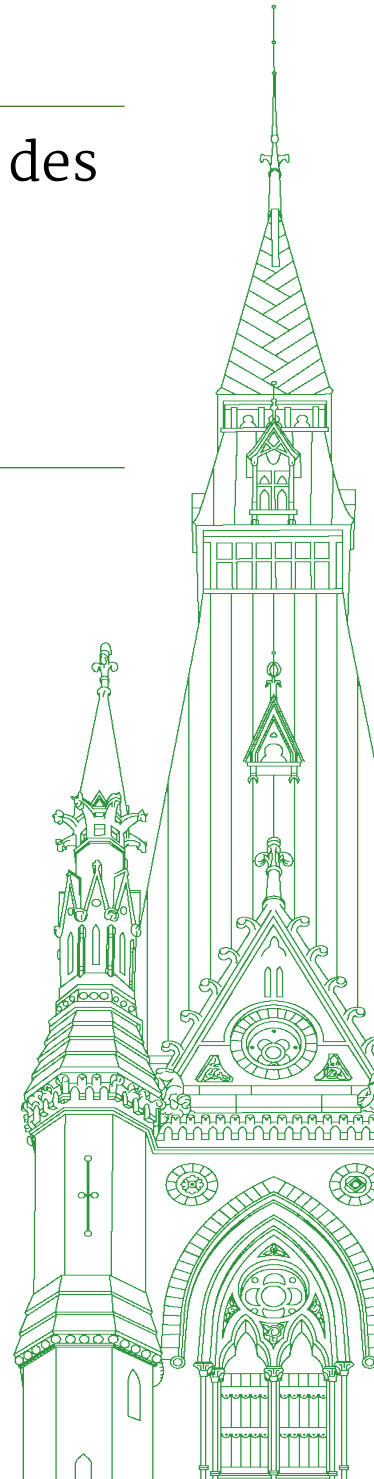
Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 029

Le mardi 21 avril 2026

Président : Chris Bittle



Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 21 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Chris Bittle (St. Catharines, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 29^e réunion du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, le Comité se réunit pour étudier l'état actuel de la résilience civique au Canada.

La réunion d'aujourd'hui se tient sous forme hybride, conformément au Règlement. Des membres participent à la réunion en personne, et d'autres au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais aux personnes ici présentes de consulter les lignes directrices figurant sur les cartes qui se trouvent sur leur table. Il y a une courte vidéo. C'est pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, surtout les interprètes.

J'aimerais vous rappeler que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les membres qui sont ici en personne et qui souhaitent intervenir doivent lever la main. Pour les membres sur Zoom, si vous souhaitez intervenir, veuillez vous servir de la fonction « Lever la main ».

J'aimerais accueillir notre premier groupe de témoins.

Par vidéoconférence, accueillons Mme Ai-Men Lau, assistante de recherche, à titre personnel.

Veuillez aussi accueillir M. Josh Dehaas, directeur du contentieux par intérim, de la Canadian Constitution Foundation.

Accueillons aussi M. David Salvo, directeur général, Politiques et programmes transatlantiques, de l'Institute for Strategic Dialogue.

Chaque témoin aura cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire.

Je vais commencer par M. Dehaas; vous avez la parole.

Vous avez cinq minutes.

Josh Dehaas (directeur du contentieux par intérim, Canadian Constitution Foundation): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Je m'appelle Josh Dehaas. Je suis directeur du contentieux par intérim de la Canadian Constitution Foundation, la CCF.

La CCF est un organisme de bienfaisance juridique qui défend les droits et les libertés des Canadiens au moyen de communications, d'éducation du public et de litiges d'intérêt public. Au cours des quelques dernières années, nous nous sommes surtout concentrés sur la liberté de parole, la liberté d'expression.

Aujourd'hui, j'aimerais expliquer pourquoi l'érosion de la liberté d'expression au Canada nuit à la résilience civique et vous donner cinq solutions précises qui pourraient aider le Parlement à freiner cette érosion.

Tout d'abord, j'aimerais vous renseigner très brièvement sur la liberté d'expression. Nous savons tous que nous avons une charte des droits, mais savons-nous réellement ce que cela veut dire et pourquoi elle est importante?

Le concept est assez simple. La liberté d'expression, c'est la notion selon laquelle les gouvernements ne peuvent pas dicter aux gens ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas dire, les idées qu'ils peuvent exprimer ou pas. Même s'il est acceptable de limiter les formes d'expression préjudiciables, comme les nuisances acoustiques ou celles qui pourraient avoir des conséquences physiques immédiates, comme la violence, un pays réellement libre ne censure pas les idées.

La CCF fait de son mieux pour renseigner le public sur cette liberté qui date de bien longtemps, grâce à son ensemble de cours gratuits de niveau secondaire pour les professeurs d'éducation civique, à son balado *Not reserving Judgment*, on ne réserve aucun jugement, à son livre sur la liberté d'expression et à son cours gratuit sur la liberté d'expression, tous accessibles à l'adresse theccf.ca/learn. Beaucoup d'entre nous ne comprennent pas que la liberté d'expression est l'huile qui fait fonctionner le véhicule de la démocratie.

Comme l'a reconnu la Cour suprême, c'est seulement quand nous pouvons tous exprimer nos idées librement, aussi impopulaires, douteuses ou contraires à l'opinion générale soient-elles, que nous pouvons établir la vérité et gouverner selon une démocratie.

La liberté d'expression est un élément nécessaire du progrès parce que, historiquement, le point de vue de la majorité a souvent été le mauvais. Galilée a été persécuté pour avoir dit que la Terre tournait autour du Soleil. Mahatma Gandhi a été emprisonné pour s'être opposé au régime colonial britannique. Les gais et les lesbiennes ont été renvoyés de postes gouvernementaux pour avoir défendu leurs droits.

En réalité, quand les gouvernements censurent, cela freine le progrès pour nous tous.

La liberté d'expression est aussi un élément essentiel de la dignité humaine. Quand des institutions démocratiques leur disent de se taire, les gens n'ont plus l'impression d'avoir un droit égal à participer à leur démocratie. Cela entraîne de la frustration, de la colère, de la méfiance et une polarisation politique.

La censure des médias sociaux est en partie la raison pour laquelle tant de personnes croient être contrôlées par une cabale, par le truchement du Forum économique mondial. La censure de l'information sur la COVID-19 est en partie à l'origine de la frustration extrême qui a donné le « Convoi de la liberté ».

Dans cette optique, j'aimerais faire cinq propositions qui pourraient aider le gouvernement à freiner l'érosion et rétablir la liberté d'expression.

Premièrement, le gouvernement devrait abroger la Loi sur les nouvelles en ligne. Cette loi a fait disparaître de Facebook et d'Instagram les nouvelles de médias grand public de qualité, faisant en sorte que des organismes comme le mien ne peuvent pas y publier des textes d'opinion ou des nouvelles de qualité, mais autorisant des démagogues dangereux à y publier des commentaires sans fondement et du contenu poubelle généré par l'IA.

Deuxièmement, le gouvernement devrait abroger le paragraphe 319(2.1) du Code criminel, qui menace d'emprisonnement quiconque fomenté « l'antisémitisme en cautionnant, en niant ou en minimisant l'Holocauste ». Le Parlement devrait résister aux appels visant à interdire de cautionner, de nier, de minimiser ou de justifier le système des pensionnats autochtones.

Bien entendu, ce type de discours peut blesser, mais punir ceux qui les tiennent parce que cela entraîne de la douleur émotionnelle est inconstitutionnel. La juge Beverley McLachlin a fait cette mise en garde dans son opinion dissidente, dans l'arrêt Keegstra de 1990: restreindre les discours haineux étouffe un énorme volume de discours valables sans toutefois freiner la haine. En fait, ces lois pourraient laisser la haine se diffuser plus rapidement, parce qu'elles encouragent la pensée conspirationniste et transforment les monstres en martyrs.

Troisièmement, si le Sénat amende le projet de loi C-9 dans le but de rétablir la défense fondée sur la bonne foi dans les discours religieux, la Chambre des communes devrait accepter cet amendement. Retirer cette exemption a fait en sorte que des gens de foi partout au pays craignent d'être persécutés s'ils expriment leurs convictions religieuses.

Quatrièmement, le Parlement devrait rejeter la Loi sur les préjudices en ligne, une bonne fois pour toutes. Même si nous pouvons débattre de l'âge minimum qu'un enfant devrait avoir pour accéder aux médias sociaux, toutes les versions précédentes de cette loi auraient donné aux organismes de réglementation fédéraux le contrôle sur les discours que les adultes pourraient voir en ligne. Ce qui est le plus préoccupant avec cette loi, c'est que l'on propose de créer une commission sur la sécurité numérique pour bloquer le contenu préjudiciable. Cela ne fera que censurer les idées. La Commission de l'Australie sur la sécurité numérique en est rapidement venue à surveiller les idées, et le Canada ne doit pas emprunter cette voie dangereuse qui divise les gens.

• (1105)

Enfin...

Le président: Excusez-moi. Je vais devoir vous arrêter, sauf s'il ne vous reste que 10 secondes.

Josh Dehaas: Mon dernier point, c'est que les parlementaires devraient éviter de censurer la liberté d'expression en réglementant les discours que l'IA peut tenir.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Salvo; vous avez cinq minutes.

David Salvo (directeur général, Politiques et programmes transatlantiques, Institute for Strategic Dialogue): Merci, monsieur le président et membres du Comité.

Je m'appelle David Salvo. Je représente l'Institute for Strategic Dialogue, l'ISD, un organisme de la société civile transatlantique qui lutte contre les extrémistes, les terroristes et les autoritarismes qui menacent la démocratie. Mes bureaux se trouvent à Washington, mais je viens souvent au Canada pour mon travail. Ce n'est pas parce que la démocratie du Canada est plus fragile que les autres; j'ai suffisamment de travail pour m'occuper à Washington, mon lieu de résidence permanent.

Toutes les démocraties exigent une vigilance constante. Dans un environnement où les menaces sont de plus en plus complexes, il est essentiel d'investir encore plus dans la résilience civique au Canada.

Un réseau interrelié d'acteurs étatiques étrangers, d'acteurs non étatiques et d'extrémistes nationaux qui professent toutes sortes d'idéologies cherche à diviser les Canadiens et miner leur confiance envers les institutions de tous les ordres de gouvernement. De plus, l'écosystème d'information qui crée les conditions qui favorisent la diffusion de ces menaces devient lui aussi de plus en plus complexe et facilite de plus en plus des préjudices dans le vrai monde.

L'analyse numérique réalisée par l'ISD montre comment des crises réelles peuvent mener à cibler directement en ligne des collectivités canadiennes. Un événement mondial majeur, comme la guerre entre Israël et le Hamas a entraîné une flambée de l'antisémitisme et de l'islamophobie. Des incidents violents, comme la fusillade tragique dans une école de Tumbler Ridge, entraînent une hausse fulgurante des discours haineux en ligne, ciblant dans ce cas-ci la communauté LGBTQ.

L'étude qu'a faite mon organisation sur la haine en ligne contre les Sud-Asiatiques au Canada a montré que, entre 2023 et 2024, ce genre d'activité avait augmenté de 1,350 %. Cette augmentation a suivi une période de quatre ans durant laquelle les crimes haineux contre les Sud-Asiatiques signalés à la police avaient augmenté de plus de 200 %.

En général, nous avons été témoins d'une augmentation de l'extrémisme intérieur, au Canada. Je pense par exemple aux groupes suprématistes blancs, qui mobilisent de plus en plus les gens sur le terrain, par le truchement de divers clubs sociaux, et dont les activités en ligne incitent à la violence ou, même quand ces groupes tiennent des discours légaux, visent à polariser et isoler des communautés marginalisées, comme celles des migrants. Tout cela a des répercussions sur la résilience démocratique.

Sur cette toile de fond, il y a des activités d'ingérence étrangère qui visent à intimider les citoyens canadiens, à miner l'intégrité des élections canadiennes et à polariser davantage la société canadienne. Votre comité est tout à fait au courant de cela, je ne vais donc pas en dire plus à ce sujet. Toutefois, ces activités étrangères ciblent de plus en plus la gouvernance locale, les services sociaux essentiels et des communautés précises, en dehors du contexte électoral. Renforcer la résilience civique exigera aussi de meilleures défenses contre ces menaces d'ingérence étrangère à l'échelle locale.

La bonne nouvelle, c'est qu'une société civile dynamique au Canada veut élargir ses activités pour mieux faire face à ce paysage hybride de menaces en ligne et réelles. Pour y parvenir, les acteurs civiques et les dirigeants communautaires locaux et municipaux doivent avoir accès aux ressources nécessaires. J'appuie donc la recommandation présentée par d'autres témoins au Comité, visant à créer un fonds démocratique canadien non partisan qui offrirait davantage de possibilités et de soutien pour faire le travail qui s'impose et améliorer la résilience civique au Canada. Je crois aussi que, en investissant dans la résilience démocratique, le gouvernement permettra aux philanthropes canadiens d'en faire plus dans ce dossier également, ce qui est important.

Le Canada doit aussi examiner les enjeux à long terme qui touchent l'espace de l'information. La réglementation des grandes entreprises technologiques n'est pas non plus une panacée — je veux que ce soit clair — et cela attirera inévitablement la colère de joueurs importants au sud du Canada. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il faudrait un mécanisme législatif cohérent, qui exige que les entreprises soient transparentes sur leurs algorithmes, pour comprendre comment ces plateformes contrôlent les discours alors qu'elles pourraient encourager un vrai échange d'idées. Pour protéger la liberté d'expression, les Canadiens devraient pouvoir interjeter appel et obtenir réparation quand les entreprises prennent des décisions incorrectes dans leur gestion de contenu qui ne respectent ni les lois canadiennes ni leurs propres conditions de service.

Avec des alliés de confiance, le Canada devrait aussi commencer à investir dans la souveraineté numérique à long terme qui donne aux Canadiens de vraies options de rechange aux systèmes détenus par des intérêts étrangers. Cela ne concerne pas seulement la souveraineté de l'IA et des données, domaines dans lesquels le Canada a déjà pris des mesures visant à augmenter ses capacités nationales; cela concerne aussi l'établissement d'une infrastructure numérique et d'un écosystème d'information en ligne qui encouragent les principes démocratiques et font obstacle aux menaces à la sécurité et à la démocratie nationales du Canada.

Le fait que les Canadiens ne peuvent pas accéder à des articles de nouvelles sur les plateformes Meta, comme l'a souligné mon collègue, n'est qu'un exemple de vulnérabilité flagrante. Laisser des mastodontes étrangers prendre des décisions essentielles qui détermineront comment les Canadiens séparent les faits des opinions et la vérité de la désinformation a des répercussions sur la résilience civique. Un Canada qui est moins exposé aux caprices des grandes entreprises technologiques étrangères sera un Canada plus résilient.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Lau, vous avez cinq minutes.

Ai-Men Lau (assistante de recherche, à titre personnel): Bonjour aux membres du Comité et à son honorable président.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner sur cet important sujet.

[Traduction]

Je tiens également à remercier le personnel technique et les intermédiaires pour leur travail admirable.

Je m'appelle Ai-Men Lau. Je suis actuellement assistante de recherche indépendante, mais ces trois dernières années, j'étais basée

à Taïwan où je travaillais pour l'organisation de la société civile Doublethink Lab, pour mener des recherches sur les opérations d'information et d'influence étrangère visant Taïwan et la communauté internationale. Même si les opinions que j'exprime aujourd'hui sont les miennes, mon témoignage s'appuie sur certaines recherches menées à Doublethink Lab par mes collègues et moi-même.

Les témoignages précédents sur la résilience civique présentés au Comité ont mis en évidence un certain nombre de facteurs qui ont constitué un terrain fertile pour la polarisation, y compris l'éloignement des institutions démocratiques et la méfiance à leur égard, le manque de transparence et l'inquiétude économique croissante. Ces clivages sociaux peuvent être — et ont été — exploités par des adversaires. J'ai pu voir à quel point la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère sont une menace pour la résilience civique. J'ai également eu la chance d'observer comment la société civile taïwanaise a su relever les défis pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère.

Je tiens à souligner ceci: je reconnais que le modèle de résilience de Taïwan n'est peut-être pas adapté au contexte canadien, mais je pense que le Canada peut en tirer des enseignements précieux. Dans le rapport de Doublethink Lab intitulé « Taiwan POWER: A Model for Foreign Information Manipulation & Interference Resilience », l'auteur Ben Graham Jones a écrit — et je le traduis librement —: « La résilience de Taïwan est principalement le fruit d'une dynamique ascendante. Le gouvernement joue un rôle en tant qu'organisateur de financement et en fournissant des orientations générales concernant l'importance et la nature de la menace, mais l'action est décentralisée. »

On trouve un exemple de cette action décentralisée dans l'organisme taïwanais Cofacts, un service de vérification des faits géré par des bénévoles. La vérification initiale est effectuée par un bénévole. Elle est ensuite transmise à l'utilisateur. Cependant, si d'autres bénévoles ne sont pas d'accord avec la vérification initiale, ils peuvent envoyer leur propre vérification aux utilisateurs, qui peuvent alors prendre une décision éclairée. Une étude évaluée par les pairs, menée par Andy Zhao, a montré que la vérification des faits participative était aussi précise que celle effectuée par des sources professionnelles.

Je donne l'exemple de Cofacts parce que M. Chris Blask, de QuietWire, a, dans un précédent témoignage, soulevé un point essentiel sur la manière dont la communauté peut aider les gens à donner un sens aux événements sans perdre leur pouvoir d'agir, ce qui renforce à son tour la résilience civique. Le modèle Cofacts n'est certes pas la seule solution ni la seule stratégie pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère, mais c'est l'une des nombreuses initiatives issues de la société civile dynamique de Taïwan. Cependant, ce dynamisme est menacé, car la société civile et la résilience de Taïwan ne sont pas à l'abri des défis posés par un financement instable, irrégulier et en baisse, particulièrement ces deux dernières années. La société civile et la résilience ne peuvent se bâtir sur des bases précaires, que ce soit à Taïwan ou au Canada. À l'instar des témoins qui m'ont précédée, je recommanderais moi aussi que le Comité étudie les moyens par lesquels le gouvernement canadien pourrait mettre en place une stratégie de financement durable à long terme pour soutenir la société civile canadienne.

Enfin, compte tenu de mon travail, je m'en voudrais de ne pas mentionner les répercussions d'un autre type d'ingérence étrangère sur la résilience civique, à savoir la répression transnationale. Le Citizen Lab, ainsi que mes propres recherches menées à Double-thing Lab sur le sujet, a mis en lumière les ramifications de la répression transnationale dans les communautés de la diaspora. Ces ramifications vont des répercussions sur la santé mentale à l'autocensure généralisée et à la peur de la participation politique.

De plus, il manque de ressources en matière d'éducation civique adaptée à la culture et à la langue des communautés de la diaspora, qui ont été exposées à l'exploitation par leurs adversaires. Je recommande donc au gouvernement d'envisager également de financer des initiatives qui ne se contentent pas de traduire ces ressources, mais qui conçoivent également des initiatives de sensibilisation et de mobilisation visant à intégrer les points de vue et les pratiques de ces communautés. En d'autres termes, il s'agirait d'aller à la rencontre de ces communautés, là où elles se trouvent.

Merci. Je suis impatiente de répondre à vos questions.

• (1115)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Van Popta, vous avez six minutes, je vous prie.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici et de nous faire part de vos réflexions sur cette importante étude sur la résilience civique et son état actuel au Canada.

Monsieur Dehaas, je vais commencer par vous. Votre organisation est impliquée dans des litiges d'intérêt public. Vous avez commenté le litige concernant le recours à la Loi sur les mesures d'urgence il y a quelques années. Je crois que le tribunal de première instance et la Cour d'appel fédérale ont tous deux statué que ce recours était irrégulier et qu'il n'était pas justifié. L'affaire est désormais devant la Cour suprême du Canada, et je ne sais pas dans quelle mesure vous pouvez vous exprimer à ce sujet.

Ma question porte sur l'effet de cette affaire sur le sentiment de résilience civique des Canadiens, ce dont nous parlons ici. Je ne parle pas des fauteurs de troubles, de ceux qui klaxonnaient et causaient de véritables désagréments, mais des citoyens respectueux des lois, de ceux qui ont soutenu les camionneurs. Par exemple, ils ont peut-être fait des dons sur la page GoFundMe. J'ai reçu des appels de certains d'entre eux — de bons citoyens canadiens, dont certains sont de bons amis à moi — qui m'ont dit qu'ils craignaient que le gouvernement ne gèle leurs comptes bancaires. Ils se demandaient ce qu'ils devaient faire.

Pourriez-vous nous donner votre avis à ce sujet? Quel effet cela a-t-il sur le sentiment de résilience civique quand un gouvernement se retourne contre son peuple de manière aussi agressive?

Josh Dehaas: Le recours à la Loi sur les mesures d'urgence a gravement nui à la résilience civique du Canada. Il a engendré une immense méfiance envers le gouvernement.

De simples citoyens faisaient des dons à une cause politique. Ils ne soutenaient pas nécessairement une cause illégale ni n'avaient l'intention d'enfreindre la loi. Ils voulaient simplement faire entendre leurs voix. Au lieu d'aller à la rencontre des personnes qui avaient ces préoccupations particulières ou d'essayer d'y répondre

par des politiques, le gouvernement a décidé d'utiliser une loi normalement réservée aux situations extrêmes telles que les insurrections ou les guerres, afin de créer des dispositions sans précédent visant à geler les comptes bancaires des gens. Cela a causé un préjudice immense à la résilience civique. Les gens doivent pouvoir faire des dons à des causes politiques sans craindre de ne plus pouvoir payer leur épicerie ou leur loyer.

Quatre juges de la Cour fédérale et de la Cour d'appel fédérale ont conclu que le recours à cette loi était déraisonnable; les conditions requises par la loi n'étaient pas remplies, et son utilisation enfreignait les droits conférés par la Charte. Le gouvernement a maintenant interjeté appel. Nous espérons que la Cour suprême du Canada se rangera à l'avis des quatre juges qui ont déjà examiné cette question.

• (1120)

Tako Van Popta: Merci.

Monsieur Salvo, ma question s'adresse à vous.

Je suis très curieux de connaître votre avis sur la sécurité numérique. Je pense que vous avez utilisé le terme « souveraineté numérique ». Vous avez critiqué Meta, que vous qualifiez de mastodonte international détenu par des intérêts étrangers.

Serions-nous mieux servis par un mastodonte appartenant à des Canadiens? Expliquez-moi en quoi consiste la souveraineté numérique. Le problème venait-il de Meta ou du projet de loi C-18?

David Salvo: Eh bien, la réaction de Meta au projet de loi C-18 et sa décision de bloquer des médias canadiens légitimes sur sa plateforme ont créé un environnement dans lequel les Canadiens se voient proposer — comme M. Dehaas l'a très bien dit — du contenu poubelle généré par l'IA et d'autres formes de déchet, pour être franc, plutôt que des sources d'information légitimes et faisant autorité. C'est une véritable vulnérabilité. L'environnement informationnel et la résilience civique du Canada seraient mieux servis s'il existait un écosystème de l'information qui ne prenne pas de décisions réactionnaires, comme Meta l'a fait dans ce cas-ci.

Je ne pense pas que le Canada doive nécessairement créer des plateformes numériques souveraines qui soient exclusivement canadiennes, par nature, coupées de toute coopération ou de tout contexte internationaux. À l'heure actuelle, l'architecture est la propriété quasi exclusive d'entreprises basées dans un seul pays — deux, si l'on compte la Chine et les plateformes chinoises. C'est un risque pour la sécurité nationale. C'est un risque pour la résilience civique et la démocratie.

Que vous soyez un défenseur de la liberté d'expression ou que vous abordiez la question du point de vue de la modération des contenus, il y a des vulnérabilités à laisser les Meta de ce monde prendre ces décisions au nom des citoyens canadiens, qui n'ont aucune idée de la manière dont ces décisions sont prises.

Tako Van Popta: J'aimerais ajouter quelque chose là-dessus.

Vous avez dit que nous laissons Meta agir à sa guise. Comment pourrions-nous l'en empêcher? C'est une entreprise libre, dirigée par des libres penseurs. Elle est libre de décider si elle souhaite coopérer avec le gouvernement fédéral quand elle négocie avec les acteurs des médias numériques et traditionnels. C'est un libre choix.

Si vous aviez une entreprise canadienne, en quoi la situation serait-elle différente?

David Salvo: Je suppose qu'une entreprise canadienne prendrait une décision différente à cet égard. Elle pourrait choisir de respecter ou pas le projet de loi C-18, mais sa réaction ne serait pas d'interdire les sources d'information sur sa plateforme. C'est cela, le nœud du problème.

Mon argument est plutôt que le Canada laisse essentiellement des étrangers dicter ce que les Canadiens voient en ligne, et cela représente un risque.

Tako Van Popta: De quelle autre manière feriez-vous...

Le président: Vous venez d'atteindre les six minutes.

Tako Van Popta: J'arrive tout juste à la partie intéressante.

Le président: Eh bien, vous aurez encore bien d'autres occasions. Peut-être que M. Jackson pourra vous accorder un peu de son temps.

Sur ce, nous allons donner la parole à Mme Kayabaga, pour six minutes.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président. Par votre intermédiaire, je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Merci de prendre le temps de participer à cette étude très importante que nous menons.

Vos commentaires sont on ne peut plus justes. C'était moi qui faisais un peu de bruit pour manifester mon approbation.

Vous occupez une position unique. Vous avez étudié des écosystèmes de désinformation à l'échelle mondiale. Je me demandais comment vous évalueriez le niveau actuel de vulnérabilité du Canada par rapport à celui de nos alliés?

David Salvo: Le Canada se trouve dans une situation particulière en raison de son hétérogénéité. Le pays compte une multitude de diasporas, comme l'a décrit la témoin, en ligne. Si c'est un atout pour la démocratie canadienne, c'est également une vulnérabilité dans la mesure où des acteurs étatiques étrangers, en particulier, ciblent directement les communautés des diasporas présentes au Canada dans le but soit de saper leur confiance dans les élections et la démocratie canadienne, soit de les inciter à voter pour certains candidats lors d'une élection.

Je pense que ces actions visent de plus en plus à entamer ou à ébranler la confiance dans les institutions canadiennes à tous les paliers du gouvernement. J'observe le même phénomène aux États-Unis et dans d'autres pays également — en dehors du contexte électoral — quand un incendie de forêt se déplace ou qu'un ouragan frappe et que des acteurs étatiques étrangers ciblent les communautés locales, voire les minorités ethniques, en essayant de leur faire croire que l'aide d'urgence qui leur est fournie n'est pas fiable.

Il existe toutes sortes de voies qui servent de vecteur à l'ingérence étrangère, et on n'investit pas suffisamment au niveau local dans les organisations civiques, dans les leaders communautaires et dans les voix de confiance au sein de ces collectivités en ce qui concerne... Cette résilience ne peut pas venir d'Ottawa, pas plus qu'elle ne pourrait venir de Washington aux États-Unis ou d'une autre capitale. Nous devons nous employer à donner plus d'influence et d'autonomie aux personnes dans ces collectivités dont la voix est écoutée, afin qu'elles mettent elles-mêmes en place des mesures de résilience, plutôt que de se voir imposer ces mesures par le gouvernement fédéral.

• (1125)

L'hon. Arielle Kayabaga: Connaissez-vous des pays qui ont fait cela? Pourriez-vous nous donner des exemples? S'ils ont réussi, quelles méthodes utilisent-ils?

David Salvo: Prenons par exemple la Moldavie. La situation est un peu moins complexe qu'au Canada, aux États-Unis ou dans un autre pays comparable, puisque la Moldavie compte deux principaux groupes ethniques, mais la minorité ethnique russe est le fer de lance des opérations d'ingérence menées par l'État russe.

L'an dernier, la Moldavie a tenu des élections, dont l'issue était incertaine. Les électeurs avaient le choix entre un candidat pro-Union européenne et un candidat anti-Union européenne. Le gouvernement national et des acteurs civiques locaux ont beaucoup investi pour diffuser aux membres de la communauté des sources d'information faisant autorité sur les mesures à prendre s'ils recevaient, disons, un message texte russe les invitant à accepter de la cryptomonnaie venant d'une entité ou d'une personne inconnue basée en Russie. La société civile a déployé des efforts importants pour sensibiliser la minorité ethnique — et la majorité ethnique —, mais ce travail s'est fait à l'échelle locale.

Nous, les grandes démocraties, pouvons tirer des leçons des petites démocraties émergentes comme la Moldavie, qui a fait ce travail de sensibilisation, une maison à la fois, une communauté à la fois, pour renforcer la résilience civique.

L'hon. Arielle Kayabaga: Croyez-vous que ces acteurs pourraient invoquer des répercussions économiques et des problèmes liés à l'abordabilité pour cibler des gens, à des fins de désinformation?

David Salvo: Les griefs économiques sont la source de nombreuses activités d'ingérence venant d'États étrangers. Ils sont également la source de nombreux griefs nationaux légitimes dans nos pays. Les gens se sentent impuissants et laissés pour compte et n'arrivent pas à avancer par eux-mêmes. Ce sentiment est naturel, mais beaucoup d'interférences externes artificielles amplifient ces griefs, car c'est un vecteur de menace facile à exploiter pour les États étrangers. L'ambiance, le sentiment général et le désenchantement à l'égard du pouvoir en place et des institutions font déjà partie intégrante du tissu social de ces communautés.

L'hon. Arielle Kayabaga: De nombreux témoins ont comparu ici et ont milité en faveur d'un fonds canadien impartial pour la démocratie visant à soutenir la mobilisation et la résilience civiques. Qu'en pensez-vous? À votre avis, comment le gouvernement du Canada peut-il y arriver de façon non partisane?

David Salvo: J'adhère au concept. À l'heure actuelle, les fonds canadiens devraient soutenir les initiatives canadiennes. Cela ne signifie pas pour autant que nous devons négliger l'importance, par exemple, du développement international ou du travail en faveur de la démocratie à l'étranger, surtout vu le manque de générosité des États-Unis à l'étranger. Présentement, si le gouvernement peut allouer des ressources pour soutenir les acteurs locaux de manière non partisane, il devrait le faire.

Évidemment, vous aurez besoin d'un intermédiaire indépendant pour distribuer les subventions, créer les fonds et vous assurer que l'argent est versé à des acteurs de toutes allégeances politiques et pour différentes causes, mais je vous recommande d'y penser. J'aimerais que nous ayons... Il y a beaucoup d'actions philanthropiques aux États-Unis, mais je crois que ce genre de mécanisme devrait exister dans une foule de pays.

Si le Canada passait à l'action, il pourrait montrer la voie à de nombreux pays, qui pourraient prendre des mesures similaires à l'avenir.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Normandin. Assurez-vous de porter votre oreillette. Si vous le voulez, vous pouvez choisir en ligne le canal d'interprétation sur Zoom.

• (1130)

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur participation. Je leur en suis reconnaissante.

Madame Lau, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer dans les bureaux de Doublethink Lab. Vous nous aviez parlé des causes de la polarisation. Aujourd'hui, vous avez à nouveau parlé de la baisse de la transparence et de l'augmentation de l'anxiété, ce qui est utilisé par les acteurs hostiles pour créer encore plus de polarisation.

J'aimerais entendre votre point de vue sur ce qui est à la source de la résilience de la population. Comme vous l'avez mentionné, la population civile s'est beaucoup organisée à Taïwan.

Est-ce qu'on peut dire que, plus la menace est grande, plus la population a tendance à se mobiliser? Ça pourrait être contre-intuitif. En effet, s'il y a une grande menace, on pourrait vouloir préserver sa sécurité. Or c'est le contraire qui se produit à Taïwan: la population est très active.

Quelles sont les causes de la mobilisation de la population à Taïwan, et de quel exemple pourrions-nous nous inspirer?

[Traduction]

Ai-Men Lau: Oui, c'est une excellente question.

Je crois que la population de Taïwan pourrait avoir un avis différent sur la question de savoir si cela serait pertinent dans le contexte du Canada.

Selon le rapport de M. Ben Graham Jones, dont j'ai parlé dans mon témoignage, beaucoup d'acteurs de la société civile ont un but commun. La résilience ne repose pas sur une seule organisation ou sur un plan stratégique commun, mais sur le sens du devoir. Nous l'avons vu pendant le Mouvement des tournesols, à Taïwan, où les gens protestaient un accord de libre-échange entre le Kuomintang, alors au pouvoir, et la Chine. Le succès de ce mouvement de protestation populaire a véritablement ancré dans la société civile l'idée que « nous le pouvons » et que « nous sommes galvanisés ».

Des événements survenus plus tard, où la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère ont visé certaines élections locales à Taïwan, ont vraiment motivé les gens à développer la société civile et à lancer diverses initiatives à Taïwan.

Nous voyons aujourd'hui que le mouvement ne s'est pas éteint; des dirigeants du Mouvement des tournesols sont devenus députés ou chefs d'organisations de la société civile. Cette pérennité est toutefois menacée. C'est une autre leçon que le Canada peut tirer. Les jeunes électeurs taïwanais font face aux mêmes défis que les jeunes Canadiens. Ils sont de plus en plus préoccupés par la montée de l'anxiété économique, la hausse des prix des logements et les sa-

lares peu élevés. La menace d'une invasion les préoccupe beaucoup moins. Ces préoccupations se sont reflétées à quelques reprises déjà dans les dernières élections. C'est une autre menace à la résilience civique.

Nous devons également tenir compte des facteurs nationaux qui sont touchés, ainsi que du contexte international dans lequel la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère peuvent exploiter ces facteurs pour menacer la résilience civique.

Nous pouvons en tirer des leçons. En 2014, les citoyens de Taïwan n'avaient pas l'impression d'être écoutés par leurs institutions démocratiques. Ces mouvements ont alors contribué à la société civile dynamique et innovante que nous connaissons aujourd'hui.

[Français]

Christine Normandin: J'aimerais vous poser une autre question au sujet de Cofacts.

J'aimerais que vous nous parliez de la crédibilité que la population accorde aux vérifications qui sont faites, dans la mesure où celles-ci viennent des pairs. Il existe, ici, des émissions de télévision, comme *Les décrypteurs*, où on procède à une vérification des faits, mais ça prend du temps avant que l'information erronée soit corrigée.

Pouvez-vous me parler de la rapidité avec laquelle Cofacts procède, et de la crédibilité que ça a auprès de la population?

[Traduction]

Ai-Men Lau: Cornell Tech a publié un excellent article, intitulé « Crowdsourced Fact-Checking Fights Misinformation in Taiwan », qui porte sur la collaboration en vue de lutter contre la désinformation à Taïwan. L'article examine la rapidité, la fiabilité et la crédibilité de Cofacts. L'auteur a conclu que de nombreux bénévoles étaient des vecteurs d'information, qui pouvaient diffuser des informations crédibles beaucoup plus rapidement que les organismes étatiques ou les médias, qui vérifient les faits. Ils réagissaient plus rapidement que les journalistes, selon l'article, principalement parce qu'ils réutilisent de nombreux articles, documents et contenus multimédias et les transmettent dans la communauté bien plus rapidement qu'une approche descendante pourrait le faire.

Selon l'article, Cofacts est aussi exacte que les sources professionnelles. Je tiens à dire que Cofacts emploie un modèle pluraliste et participatif de vérification des faits, qui est souvent vu comme une approche plus descendante. Une étude menée auprès d'un très petit échantillon a révélé que les diplômés taïwanais estimaient que les articles des journalistes étaient plus convaincants, mais que les publications de Cofacts étaient beaucoup plus claires. Voilà comment le modèle fonctionne. Je dirais qu'il s'agit d'un effort beaucoup plus décentralisé.

L'une des principales caractéristiques de cette plateforme, c'est qu'elle compte des bénévoles issus de plusieurs milieux, qui peuvent effectuer plusieurs vérifications s'ils ne sont pas d'accord avec la vérification initiale. Les membres de la communauté travaillent ensemble. Je devrais aussi ajouter que les utilisateurs peuvent voter pour ou contre la qualité perçue de la vérification effectuée pour bâtir davantage la confiance. Je vous invite à explorer le modèle de Cofacts et à vous en inspirer.

• (1135)

[Français]

Christine Normandin: Merci.

Monsieur le président, je vais garder les secondes qu'il me reste pour mon prochain tour de parole.

[Traduction]

Le président: Monsieur Jackson, allez-y, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le président, je vais céder mon temps à M. Van Popta.

Le président: Monsieur Van Popta, allez-y, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes.

Tako Van Popta: Merci.

Nous allons poursuivre notre conversation, monsieur Salvo, sur ce que vous appelez la souveraineté numérique. J'aime bien l'idée, et nous allons à la fin de l'étude rédiger un rapport, qui contiendra peut-être des recommandations. J'aimerais voir une recommandation visant à améliorer la souveraineté numérique du Canada pour renforcer notre résilience civique.

Nous devons avoir une meilleure idée de ce que cela suppose. Vous avez parlé de Meta, la gigantesque entreprise étrangère qui n'a pas joué franc jeu avec nous, mais il y a une autre gigantesque entreprise étrangère qui a été bien sympathique avec nous. Je me demande à quels égards la plateforme de réseaux sociaux canadienne que vous suggérez se comporterait mieux? Comment cela se passerait-il?

Pour se développer et être efficace, une plateforme de médias sociaux détenue par une entité étrangère devrait, par exemple, avoir son siège social à Vancouver, plutôt qu'à Seattle, à 200 kilomètres de distance. Pourquoi serait-ce mieux? Pour croître, la plateforme devra probablement entrer en bourse. Est-ce que cela a de l'importance pour vous, qu'elle le fasse à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de New York?

David Salvo: Premièrement, je tiens à dire que je ne crois pas que l'environnement de l'information canadien devrait ou pourrait se définir en fonction des frontières nationales, donc je ne crois pas qu'il y aura une entreprise 100 % canadienne. Il faudra une génération entière pour investir les ressources et le temps nécessaires pour créer un environnement qui offrirait une solution de rechange significative à ce qui existe actuellement.

À mon avis, il n'y a pas de temps à perdre. Le Canada doit travailler avec ses alliés et ses partenaires de confiance aux vues similaires. Qu'il s'agisse d'une plateforme de médias sociaux ou de systèmes d'intelligence artificielle, le Canada est maintenant en position de mener le débat avec, par exemple, l'Europe et les partenaires du Groupe des cinq autres que les États-Unis pour créer un autre écosystème.

Oui, cela impliquera les entreprises privées, et celles-ci pourraient avoir un comportement différent de certaines entreprises américaines. Les entreprises américaines n'agissent pas toutes comme Meta, comme vous l'avez dit. Au bout du compte, Google a réagi d'une manière, et Meta, d'une autre.

Toutefois, quand l'environnement de l'information est tout simplement dominé par les médias et les plateformes américains, qui n'encouragent pas le partage de sources d'information canadiennes, cela n'aide pas les Canadiens à être bien informés sur ce qui se passe ici.

Je n'essaie pas de dire que le Canada doit créer une plateforme équivalente à Facebook, qui serait détenue exclusivement par des

Canadiens et qui ne compterait aucun utilisateur étranger. Ce n'est pas notre vision. Notre vision est que, présentement, les décisions sont prises à Silicon Valley au nom des intérêts des Canadiens. Je ne crois pas qu'ils travaillent réellement au nom des intérêts canadiens.

Tako Van Popta: Je comprends, mais ce sont des entreprises libres...

David Salvo: Ce sont des entreprises libres.

Tako Van Popta: ... gérées et exploitées par des libres penseurs. Je sais que vous ne militerez jamais en faveur d'un autoritarisme plus fort, qu'il soit exercé à partir du Kremlin ou d'Ottawa.

David Salvo: Non, et je crois que Meta a pris une décision en tant qu'entreprise étrangère. C'est son droit.

À mon avis, le Canada, en tant que nation souveraine, a le droit de réagir à cette décision et de déterminer ce qui est dans le meilleur intérêt de sa démocratie et de ses citoyens. Laisser l'environnement dans son état actuel n'est pas conforme à cette vision. Le Canada peut faire quelque chose. Je ne dis pas que le Canada devrait réglementer encore plus ou pénaliser Meta. Meta a pris sa décision. Toutefois, rester inactif ne règle pas non plus le problème.

• (1140)

Tako Van Popta: J'apprécie vos commentaires, mais, avec tout le respect que je vous dois, vous ne nous avez pas donné grand-chose que nous pourrions utiliser dans notre rapport sur la souveraineté numérique au Canada. Je comprends que ces informations sont difficiles à trouver.

David Salvo: C'est difficile, et je crois qu'un bon premier pas qui a été fait est la création, disons, de centres de données souverains, ici, afin que les données privées soient stockées sur des serveurs canadiens, sur le territoire canadien. C'est un pas en avant vers la réalisation de la souveraineté numérique, mais, comme je l'ai dit, il doit y avoir un investissement à long terme pour recréer ou reproduire l'environnement d'information actuel, tel qu'il existe, parce que la solution de rechange, c'est que nous sommes tous à l'aise avec l'architecture actuelle.

S'il y a bien une recommandation à demander, c'est celle-ci: comment pouvons-nous encourager les entreprises canadiennes à construire la même sorte d'infrastructure, en s'inspirant de celle qui existe présentement, mais qui est détenue par les entités étrangères? Les mesures d'allègements fiscaux et d'autres mesures semblables incitent les entreprises à se lever et à passer à l'action.

Le président: Je vais devoir vous interrompre.

Madame Brière, allez-y, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes.

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos trois témoins. Merci d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Salvo, je vais poser ma question en français.

[Français]

Dans le rapport publié en 2018 et intitulé « The ASD Policy Blueprint for Countering Authoritarian Interference in Democracies », vous dites que la polarisation politique et la perte de confiance sont des faiblesses. Ces deux éléments ont-ils un impact sur l'engagement civique? Que peut-on faire pour veiller à ce que les citoyens s'engagent de manière constructive dans la démocratie?

[Traduction]

David Salvo: Effectivement, la polarisation et le manque de confiance nuisent à la participation significative dans la démocratie, même si je pense que, dans des pays comme le Canada, dans l'ensemble, les gens se rendent toujours au bureau de scrutin pour voter, y compris les jeunes, et c'est encourageant.

Ce qui mine une démocratie saine, c'est lorsque les citoyens, surtout les jeunes, ont de plus en plus l'impression que les institutions ne travaillent pas dans leur intérêt ou ne les aident pas à avancer dans la vie. Cela crée un environnement propice à l'amplification de la polarisation, tout simplement, par les acteurs étrangers et non étatiques.

Pour contrer cela, il existe des groupes de la société civile canadienne qui travaillent avec des communautés spécifiques de tout le pays afin de donner aux citoyens les moyens de participer à leur démocratie d'une manière significative. Il y a des groupes axés sur les jeunes. Il y a des groupes axés sur les communautés de la diaspora. Il y a des groupes axés sur les immigrants, qui les aident à s'intégrer et à assimiler les normes de la vie civique canadienne. Cependant, ces groupes manquent de ressources.

C'est l'une des principales vulnérabilités que les bailleurs de fonds démocratiques canadiens tentent de pallier pour cette raison. Je le sais, étant un représentant d'une organisation de la société civile active au Canada. Le financement est compliqué, ici. La philanthropie canadienne n'est pas au même niveau que, par exemple, la philanthropie américaine ou même européenne. Il y a un véritable manque de ressource pour faire ce travail à grande échelle dans les collectivités canadiennes, et c'est un problème que le gouvernement et les collectivités peuvent aider à résoudre.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Je vais continuer à parler des jeunes.

Différentes organisations s'efforcent d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la démocratie, entre autres. Toutefois, comment peut-on adapter le message selon les publics, par exemple les jeunes, les communautés marginalisées et les régions rurales, sans diluer le message principal?

[Traduction]

David Salvo: Nous devons passer par les messagers auxquels ces communautés font confiance, comme je l'ai mentionné plus tôt. Je ne peux pas me rendre dans une collectivité rurale du Canada et expliquer de manière crédible pourquoi la littératie médiatique et la littératie numérique sont importantes, pourquoi un jeune devrait se rendre au bureau de scrutin pour voter, ou pourquoi il devrait faire du bénévolat dans le cadre d'une campagne politique. Je ne suis pas la bonne personne pour faire cela, mais il y a des messagers ou des leaders dans ces communautés qui le sont. Il y a des organisations, et je sais que l'un des témoins que votre comité a reçus dirige un groupe de la société civile qui travaille dans tout le pays avec des groupes de jeunes. Elle sait qui sont les bonnes personnes, dans ces communautés, pour être la voix de ces causes. Je pense que ces solutions existent. Il faut simplement trouver les personnes crédibles pouvant servir de messagers de confiance.

• (1145)

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Selon moi, une autre difficulté, c'est de rejoindre ces publics, qui sont éloignés des canaux d'information traditionnels. Êtes-vous d'accord avec moi?

[Traduction]

David Salvo: C'est exact.

Bon nombre de ces groupes sont actifs en ligne. Même s'il y a parfois des réactions hostiles face à la mobilisation en ligne, et même si nous voulons organiser plus d'assemblées publiques — il n'y a rien de mal à cela —, la réalité, c'est que les gens sont en ligne, même dans les communautés rurales très isolées, situées loin d'Ottawa. Il faut qu'il y ait un plan significatif pour mobiliser ces communautés en ligne. Lorsque vous avez des plateformes, par exemple, qui découragent la consultation des sources d'autorité ennuyantes pour favoriser les contenus incendiaires et polarisants, l'architecture permettant d'atteindre ces citoyens est déséquilibrée. Cela ne signifie pas qu'il faut plus de réglementation; il faut au contraire comprendre pourquoi l'information est conçue de sorte que les organismes de gestion électorale, par exemple, ont plus de difficulté à atteindre ces communautés que...

Le président: Je vais devoir vous interrompre ici, malheureusement. Vous aurez d'autres occasions d'apporter des précisions.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour trois minutes.

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Salvo, dans votre allocution d'ouverture, vous avez parlé des menaces en ligne, mais également des menaces hors ligne, de la polarisation qui se fait hors ligne.

Vous avez mentionné que, en ligne, on jouait parfois un peu moins dans les zones grises quant à ce qui peut être dit ou non. C'est quand on va hors ligne qu'il y a plus de latitude.

Constatez-vous une augmentation du nombre de personnes de gens qui déplacent leur discours de polarisation en ligne vers des milieux hors ligne?

Je pense que ça a été documenté pour les groupes de droite alternative et les célibataires involontaires, entre autres.

De plus, croyez-vous que le fait de réglementer davantage ce qui se fait en ligne soit une arme à double tranchant et qu'on pousse plus de gens hors ligne, là où on risque de ne plus être capable de les rattraper, et qu'on perde ainsi des gens qui pourraient devenir extrêmement polarisés?

[Traduction]

David Salvo: Voilà une question très intéressante. Je ne l'avais jamais entendue formulée de cette façon. Donnez-moi une minute...

Je pense que la montée de la violence hors ligne coïncide en grande partie avec la montée de l'extrémisme violent ou des discours violents en ligne. Ces tendances sont interreliées, et l'environnement en ligne ouvre la voie à davantage d'expressions de violence hors ligne.

Il y a une différence entre la réglementation des discours licites et la réglementation des discours violents. Les plateformes ont... C'est écrit dans leurs propres conditions de service qu'elles n'autorisent pas les discours violents, et pourtant les discours violents sur ces plateformes continuent, peut-être pas à un rythme soutenu, mais ils passent certainement assez bien entre les mailles du filet. Des recherches effectuées par mon organisation montrent à quel point, même aujourd'hui, il y a une augmentation des discours violents sur bon nombre de plateformes.

Je ne pense pas que ce soit une coïncidence s'il y a plus de violence et plus d'incidents de violence visant les communautés qui sont dans le collimateur, en ligne. Je ne pense pas que le fait d'encourager les gens à ne plus aller en ligne va nécessairement nous empêcher de surveiller ou de comprendre la manière dont ces phénomènes violents sont exprimés. Cependant, je pense que nous devons comprendre les environnements dans lesquels les gens se réunissent pour se valider les uns les autres. Ce n'est pas exclusivement en ligne que cela se produit, mais, de manière générale, c'est en ligne.

[Français]

Christine Normandin: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

[Traduction]

Je vais vous garder vos 15 secondes pour plus tard.

Monsieur Calkins, allez-y, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Dehaas, je vais récapituler ce que vous avez dit, et dites-moi si vous êtes d'accord avec moi ou pas. Selon vous, la solution ne devrait pas être de laisser le gouvernement imposer une censure en ligne. Je suppose que vous ne faites pas uniquement référence aux plateformes comme Meta ou X, par exemple, mais également aux applications de clavardage et ce genre de choses. C'est bien cela?

• (1150)

Josh Dehaas: Oui, tout à fait. Toute forme de censure en ligne approfondit la méfiance. Elle crée plus de ressentiment. Elle donne l'impression aux gens d'être laissés pour compte. Cependant, même si nous ne sommes peut-être pas d'accord avec les discours qu'ils tiennent, ils doivent pouvoir dire ces choses, que ce soit sur les médias sociaux, dans un clavardage ou en ligne, de manière générale.

Blaine Calkins: Si j'ai bien compris, c'est le principe selon lequel je vais défendre de ma vie ta liberté d'expression, même si je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis. C'est bien cela?

Josh Dehaas: C'est bien cela. Pour moi, la liberté d'expression, c'est quand tout le monde a une chance égale de dire des choses, même si elles paraissent désagréables, sont impopulaires ou vont à l'encontre de l'opinion publique, car cela permet aux gens de se sentir inclus dans la démocratie. Cela augmente la confiance des gens dans le processus, et c'est ce qui nous permet, premièrement, de cerner les problèmes liés aux opinions extrêmes ou dangereuses, et, deuxièmement, de les combattre en incluant ces personnes dans la conversation, plutôt que de les censurer dès le départ.

Blaine Calkins: Vous dites que le fait d'essayer d'adopter une approche autoritaire pour sévir contre ces choses amplifie la méfiance.

Josh Dehaas: C'est exact. Chaque fois que les gouvernements essaient de réglementer ce que les gens disent en ligne, nous voyons que les gens sont de plus en plus nombreux à quitter la conversation. Ils n'échangent plus avec les médias grand public ou les institutions civiques, comme ils le faisaient peut-être avant. Ils ne souhaitent plus utiliser les canaux démocratiques réguliers pour formuler leurs demandes, et ce genre de choses. Ils deviennent isolés, et cela fait plus de mal que de bien.

Blaine Calkins: J'ai une dernière question de suivi; il existe de nombreuses façons de censurer les gens. L'État peut, par exemple,

imposer des lois autoritaires. Il y a également la culture du bannissement et de la mise au pilori. Les gens peuvent se sentir censurés pour d'autres raisons. Que diriez-vous à propos des personnes qui adoptent le genre de comportement qui, indirectement, censure les autres? Comment devrions-nous pallier ce problème?

Josh Dehaas: Je pense que la culture de la liberté d'expression est importante. La liberté d'expression nous protège contre la censure gouvernementale, mais nous devrions également avoir une culture de la liberté d'expression dans laquelle, lorsque vous entendez des idées que vous n'aimez pas ou que vous trouvez difficiles à accepter, vous essayez de répondre en entamant une discussion raisonnée, au lieu de demander à ce que l'on censure quelqu'un d'autre, parce que c'est en ayant une discussion raisonnée que l'on parvient à s'entendre, à comprendre pourquoi l'autre personne pense ce qu'elle pense.

Blaine Calkins: Je m'adresse maintenant à M. Salvo.

D'après les conversations que j'ai entendues jusqu'à présent, au cours de l'étude — et même aujourd'hui, lorsque Mme Lau a parlé de la vérification des faits participative —, nous savons que sur les plateformes comme X, par exemple, il peut y avoir des notes de la communauté disant que l'information a été vérifiée. Nous avons des organisations comme Snopes, et d'autres comme le Réseau international de vérification des faits, l'IFCN, avec toutes ces personnes.

Je pense que le véritable problème ici, c'est que la désinformation par les acteurs étatiques étrangers ou la mésinformation qu'ils répandent sciemment — ou même dans le but de nuire — est quelque chose de vrai et de présent. Quelqu'un a demandé, lors d'une précédente réunion, ce qui se passerait si nous nous débarrassions du bouton « J'aime ». Cependant, au lieu de nous débarrasser du bouton « J'aime », peut-être que nous devrions trouver une solution pour permettre aux gens d'appuyer sur quelque chose et de facilement en vérifier la véracité, un peu mieux que ce qui se fait à l'heure actuelle sur ces médias sociaux. Il existe de nombreuses façons. On peut, par exemple, utiliser l'intelligence artificielle pour le faire. Il y a des organisations de production participative.

Est-ce une meilleure manière de bâtir la résilience? Comment cela fonctionnerait-il? Que pense votre organisation de ce genre de notions?

David Salvo: Je pense certainement qu'il devrait y avoir des méthodes permettant aux internautes de comprendre le contenu qu'ils y trouvent, sans que ce contenu soit censuré. Sur ce point, je partage l'avis de M. Dehaas. Au lieu de censurer ou de retirer le contenu, les internautes qui trouvent du contenu généré par l'intelligence artificielle ou une propagande commanditée par l'État en ligne devraient pouvoir le consulter, mais ils devraient comprendre ce qu'ils ont sous les yeux.

Blaine Calkins: Cela devrait-il être un processus d'accréditation imposé par le gouvernement, ou au contraire, cela devrait-il se faire naturellement?

David Salvo: Je pense que vous pouvez avoir à la fois des processus naturels et des entreprises assujetties à des politiques d'étiquetage, par exemple. Cela ne serait certes pas appliqué de manière cohérente ou uniforme, mais je pense qu'il y a bon nombre de véhicules — advenant, disons, l'absence de réglementation gouvernementale — qui permettraient l'étiquetage, la compréhension ou la contextualisation des contenus qui circulent sur ces plateformes, sans qu'il y ait des politiques de modération de contenu en place.

Blaine Calkins: Eh bien, je pense que c'est...

Le président: Il vous reste cinq secondes.

Blaine Calkins: Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs.

Le président: Madame Vandenberg, allez-y, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Je remplace un autre membre du Comité, pour cette étude, et les témoignages sont très similaires à certains de ceux que nous entendons maintenant au sous-comité des droits internationaux de la personne. Si le Canada était autrefois protégé par sa géographie des nombreuses forces internationales autoritaires, je pense qu'à l'heure actuelle, ce n'est plus le cas. Ces forces peuvent s'immiscer directement dans les téléphones de nos enfants, et donc nous ne pouvons pas séparer la résilience civique et la démographie canadiennes des forces mondiales.

J'aimerais commencer par poser une question à Mme Lau, car nous avons entendu hier, au sous-comité, que les acteurs autoritaires nationaux travaillent en coordination et apprennent de ce qu'ils essaient de faire dans différents pays. Lorsqu'il y a des obstacles, ils en tirent des leçons, mais lorsqu'ils arrivent à faire quelque chose dans un pays, ils le refont dans un autre pays. Les législateurs et les forces démocratiques ne sont pas nécessairement en train de faire ce genre d'apprentissage et de coordination à l'échelle internationale, même si, madame Lau, vous nous avez donné quelques exemples, dont le très bon exemple de Cofacts à Taïwan. Je sais qu'il y a Rappier, dans les Philippines.

Comment améliorer notre coordination internationale pour être certains d'apprendre des uns et des autres et de comprendre que ce qui se passe sur la scène mondiale nous affecte tous. Nous avons parlé d'un fonds; nous avons parlé de différentes choses, mais comment pouvons-nous mieux faire tout cela? Je vais commencer par Mme Lau, et ensuite je vais poser la question à M. Salvo.

• (1155)

Ai-Men Lau: C'est une excellente question.

Ce que j'ai constaté au cours des dernières années — et c'est une bonne nouvelle pour le Comité — c'est une collaboration accrue avec certains pays de l'Indo-Pacifique sur les questions de désinformation, de mésinformation et de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères.

Je pense vraiment que le Comité devrait également examiner comment les pays qui subissent un stress important en raison de la manipulation de l'information et de l'ingérence étrangères, comme Taïwan, et de la désinformation intérieure, comme les Philippines, réagissent aux menaces actuelles et comment ils suivent le rythme de ces menaces. Actuellement, Taïwan réfléchit beaucoup à la manière de lutter contre l'intelligence artificielle, la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, et ce genre de choses.

J'ai observé davantage de relations d'égal à égal, que ce soit par la mobilisation des acteurs de la société civile et de la collectivité... Toutefois, d'après mon expérience, ces relations se font surtout du gouvernement vers les acteurs de la société civile. J'aimerais voir davantage d'acteurs de la société civile participer à ces échanges, et que cela soit davantage facilité, afin que l'on puisse réfléchir à la manière de contrer la manipulation de l'information et l'ingérence

étrangères et échanger des idées ainsi que des pratiques exemplaires.

Mon organisation — Doublethink Lab — tient chaque automne une conférence intitulée « IO », ou « Information Operations Roundtable », où nous réunissons des acteurs de l'Indo-Pacifique pour présenter ce qu'ils observent dans leurs pays et la manière dont ils tentent d'y faire face.

Nous avons également beaucoup entendu parler des Philippines, notamment de la façon dont on y fait face à la désinformation intérieure. C'est d'ailleurs là que j'ai découvert la stratégie de la démystification préventive, qui était relativement nouvelle pour moi.

Très rapidement, la démystification préventive consiste à prévoir les types de désinformation et de mésinformation qui se produiront à des époques particulièrement sensibles comme des élections. Par exemple, je viens de l'Alberta. Le référendum en Alberta approche — ou pourrait approcher — alors quand on y pense...

Ce que je veux dire, c'est que je n'aurais pas été exposée à cette idée si nous n'avions pas fait venir ces organisations. J'aimerais imprégner le Comité de l'idée que les relations d'égal à égal sont importantes. Les relations de la société civile vers la société civile le sont également.

Anita Vandenberg: Peut-être qu'une chose que le Canada peut faire avec ce Fonds pour la Démocratie est d'utiliser son pouvoir de mobilisation pour réunir ces groupes et échanger des connaissances.

Je vous vois hocher la tête, monsieur Salvo. Allez-y s'il vous plaît.

David Salvo: J'appuie entièrement ce point de vue. Au cours de la dernière décennie, le Canada a vraiment été considéré comme un chef de file dans le domaine de la lutte contre l'ingérence étrangère. En ce qui concerne les relations de gouvernement à gouvernement, beaucoup d'idées canadiennes — des politiques et des mesures visant à faciliter la coordination intergouvernementale et la communication avec le public au sujet des menaces visant les élections canadiennes, par exemple — sont des procédures et des politiques qui ont été adoptées par d'autres gouvernements, y compris le mien, en s'inspirant des pratiques exemplaires canadiennes.

Je pense que le Canada est déjà perçu comme le bon acteur pour faciliter exactement le type de communication dont parlait Mme Lau.

Je reconnais que, d'un point de vue de société civile à société civile, il existe très peu — à ma connaissance — de mécanismes qui facilitent cet échange de connaissances, parce que c'est difficile à financer, sauf pour quelques initiatives ponctuelles menées, par exemple, par l'Union européenne dans un cadre transatlantique.

Le président: Je vais devoir vous interrompre ici.

Je tiens à remercier tous nos témoins. Nous allons suspendre les travaux quelques minutes afin de nous préparer pour le deuxième groupe.

• (1155)

(Pause)

• (1205)

Le président: Bienvenue à tous. J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

Nous accueillons Mme Shelly Ghai Bajaj, professeure adjointe, Département des études de la défense au Collège militaire royal du Canada.

Nous avons Mme Shlomit Broder, directrice générale de Digital Public Square.

Nous accueillons Mme Sasha Banka, bénévole, de Vote16 Canada.

Bienvenue.

Nous allons commencer par Mme Banka pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Sasha Banka (bénévole, Vote16 Canada): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs.

[Français]

Je m'appelle Sasha Banka, et j'ai 16 ans. Je suis ici en tant que bénévole à Vote16 Canada.

[Traduction]

Un nouveau sondage de GreenShield, réalisé en partenariat avec Recherche en santé mentale Canada, révèle que plus de 80 % des jeunes canadiens se sentent submergés par le stress et l'anxiété quant à leur avenir. Les pressions économiques sont des facteurs déterminants de ce stress, et les taux de problèmes de santé mentale sont encore plus élevés chez les jeunes racisés et les jeunes LGBTQ+.

En tant qu'étudiante, j'entends ces préoccupations tous les jours. Beaucoup de mes pairs observent le monde et ont l'impression de n'avoir aucun pouvoir pour changer ce qui les entoure. Bien que le Comité ait examiné de nombreuses solutions possibles à ces défis, l'un des outils les plus puissants demeure négligé: l'élargissement du droit de vote aux jeunes de 16 et 17 ans.

[Français]

Le droit de vote à 16 ans lors d'élections à un ou plusieurs niveaux de gouvernement a été adopté par 17 pays, notamment l'Allemagne, l'Autriche et l'Argentine, par 15 municipalités aux États-Unis et, tout récemment, par le Royaume-Uni. En invitant les jeunes à participer au processus démocratique, on valide leur rôle en tant que membres actifs de la société. Cette inclusion favorise un sentiment d'appartenance, prouve que les institutions sont à l'écoute de nos voix et assure que la jeunesse demeure mobilisée, informée et investie dans notre démocratie pour les décennies à venir.

L'hésitation à adopter cette mesure découle souvent de l'idée selon laquelle les jeunes de 16 ans manqueraient de maturité pour voter. Pourtant, les sciences du développement et les recherches issues d'exemples internationaux suggèrent le contraire.

Les neuroscientifiques font la distinction entre la « cognition chaude », c'est-à-dire la prise de décisions sous la pression émotionnelle ou l'influence des pairs, et la « cognition froide », qui se rapporte à la prise de décisions en prenant le temps de réfléchir et de s'informer. Voter est un processus faisant appel à la « cognition froide ». C'est un processus délibératif, comme le consentement médical, que les jeunes de 16 ans donnent déjà.

D'autres recherches menées en Autriche, en Belgique et en Allemagne montrent que les jeunes de 16 et 17 ans sont égaux aux adultes quant à la qualité de leurs choix électoraux. En Écosse, les jeunes de 16 et 17 ans ont consulté davantage de sources d'informa-

tion politique que leurs pairs n'ayant pas le droit de vote ailleurs au Royaume-Uni, et plus de 40 % d'entre eux ont voté différemment de leurs parents lors du référendum sur l'indépendance. Ces recherches démontrent que les jeunes de 16 ans prennent leurs décisions électorales de manière aussi efficace et compétente que les adultes.

[Traduction]

La propre expérience du Canada démontre que les jeunes de 16 et 17 ans peuvent participer véritablement à la vie démocratique. Lorsque la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis a étudié cette question en 1991, elle a conclu que « du point de vue de la compétence politique, 16 ans paraît aussi défendable que 18 ans ».

De plus, Vote16 Canada a recensé 22 organisations et gouvernements des Premières Nations et organisations et gouvernements métis et inuits au Canada qui soit ont inscrit un âge minimal de vote de 16 ans dans leur législation, soit l'ont appliqué avec succès lors d'élections récentes. Citons notamment la Nation haïda, qui fixe l'admissibilité aux élections du conseil et aux référendums à 16 ans, ainsi que le gouvernement nunavutois, dont l'âge pour voter aux assemblées et aux élections présidentielles est fixé à 16 ans. De plus, les jeunes de 16 et 17 ans ont pu voter dans des projets officiels de budgétisation participative dans des villes comme Montréal, Hamilton et Toronto, ce qui leur a effectivement donné davantage de poids dans les décisions concernant l'avenir de leurs villes. Lors du référendum de 2016 de l'Île-du-Prince-Édouard sur la réforme électorale, les jeunes de 16 et 17 ans avaient le droit de voter. En fait, ils ont voté à un taux plus élevé que l'ensemble des 18 à 44 ans.

En accordant plus tôt le droit de vote aux jeunes, on les rejoint à un moment où ils sont le mieux soutenus, ce qui les aide à acquérir une habitude durable de participation. Comme le directeur général des élections des Territoires du Nord-Ouest l'a souligné dans un rapport, non seulement les jeunes de 16 et 17 ans « votent plus que les 18 à 24 ans [...] mais ils sont aussi plus susceptibles de voter aux prochaines élections, et à celles d'après ». Ces précédents sont importants, parce qu'ils fournissent une preuve nationale et internationale concrète que l'élargissement de l'âge pour voter est non pas une expérience radicale, mais un modèle fonctionnel et éprouvé pour rehausser l'engagement civique.

On attribue souvent à Nelson Mandela cette phrase prononcée en 1990: « Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain. » Même si c'est une belle idée, je crois qu'il est temps de la mettre à jour.

• (1210)

[Français]

Selon moi, les jeunes ne sont pas seulement les leaders de demain; ils sont aussi les leaders d'aujourd'hui.

En soutenant le vote à 16 ans, nos représentants ont l'occasion d'envoyer un message puissant, soit celui qu'ils font confiance à la jeunesse d'aujourd'hui, qu'ils valorisent notre perspective et qu'ils reconnaissent notre droit de façonner le Canada dont nous allons hériter.

[Traduction]

Merci. Je suis impatiente de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Bien que je ne commente habituellement pas la déclaration liminaire d'un témoin, c'était un excellent travail. Merci d'avoir comparu devant nous aujourd'hui.

Madame Broder, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Shlomit Broder (directrice générale, Digital Public Square): Merci et bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs. Je suis très reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée d'intervenir ici aujourd'hui.

Je m'appelle Shlomit Broder et je suis directrice générale de Digital Public Square, un organisme canadien à but non lucratif qui, tout au long de la dernière décennie, a travaillé à renforcer la résilience civique au Canada et à l'étranger en créant des espaces numériques qui favorisent une plus grande participation, encouragent la réflexion critique et invitent un plus grand nombre de voix à s'exprimer et à être entendues de manière productive et respectueuse.

Je parlerai aujourd'hui de deux domaines: l'état de la polarisation au Canada et le rôle des espaces numériques pour renforcer la résilience civique.

Partout dans le monde, nous assistons à une polarisation de plus en plus profonde, à des menaces croissantes de manipulation de l'information et au déclin de la confiance envers les institutions. Le Canada n'est pas à l'abri de ces défis. C'est un moment crucial pour adopter une approche réfléchie et proactive afin de protéger et de renforcer notre résilience civique.

Notre enquête représentative à l'échelle nationale montre que les Canadiens perçoivent le pays comme étant beaucoup plus polarisé qu'il ne l'est réellement. Nombreux sont ceux qui croient que les personnes ayant des opinions politiques divergentes sont plus extrêmes qu'elles ne le sont réellement et sous-estiment à quel point nos priorités et nos valeurs communes offrent un terrain d'entente important.

Dans le cadre de notre enquête menée en juillet 2025, il est ressorti que 30 % des Canadiens considèrent le pays comme étant très polarisé, et 62 % s'inquiétaient du fait que la gauche politique et la droite politique ne parviennent plus à se parler des enjeux politiques et sociaux. Toutefois, lorsqu'on examine la manière dont les Canadiens s'identifient politiquement, le portrait est tout autre et beaucoup plus nuancé. La plupart se définissent comme idéologiquement centristes. Dans notre enquête, 66 % des répondants se sont situés dans les trois piliers centraux d'une échelle en sept points allant de la gauche à la droite politiques. Seule une petite minorité s'est identifiée aux extrêmes idéologiques.

Le président: Je vais vous interrompre une seconde.

Le microphone est très sensible. Lorsque le papier frotte dessus, cela crée du bruit de fond. Je m'en excuse. Je suis moi-même parfois coupable.

Veuillez poursuivre.

Shlomit Broder: Dois-je répéter la dernière partie?

Le président: Oui, reprenez la dernière partie.

Shlomit Broder: Dans notre enquête menée en juillet 2025, il est ressorti que 30 % des Canadiens considéraient le pays comme très polarisé, et 62 % s'inquiétaient du fait que la gauche politique et la droite politique ne parviennent plus à se parler des enjeux politiques et sociaux. Toutefois, lorsqu'on examine la manière dont les Canadiens s'identifient politiquement, le portrait est tout autre et beaucoup plus nuancé. La plupart se définissent comme idéologi-

quement centristes. Dans notre sondage, 66 % des répondants se sont situés dans les trois piliers centraux d'une échelle en sept points allant de la gauche à la droite politiques. Seule une petite minorité s'est identifiée aux extrêmes politiques.

Cet écart entre la perception et la réalité est important. Les Canadiens qui perçoivent des niveaux élevés de polarisation ont tendance à avoir une moins grande confiance envers les institutions; ils sont moins satisfaits de la démocratie et plus susceptibles de croire que le pays se dirige dans la mauvaise direction. Notre recherche montre également que plus les individus s'identifient fortement à la gauche ou à la droite politiques — plus ils se situent vers les extrêmes — plus ils ont tendance à percevoir leur propre groupe de manière de plus en plus positive et le groupe opposé de manière de plus en plus négative. Aux extrêmes, ils en viennent même à remettre en question la moralité de l'autre camp.

Le désaccord à proprement parler ou les points de vue politiques fermes ne sont pas véritablement le problème. Nous invitons les divergences d'opinions dans ce pays. Le risque apparaît lorsque la divergence se transforme en dissidence et que les gens commencent à percevoir ceux qui défendent une position opposée non seulement comme ayant tort, mais comme illégitimes, voire dangereux.

Qu'est-ce qui alimente cette perception de la polarisation? Dans notre enquête, nous avons posé la question.

Les politiciens et les partis politiques étaient la cause la plus citée de polarisation par l'ensemble de la population canadienne. Ceux se situant à droite étaient plus susceptibles que les autres Canadiens de nommer le système politique et la composition diversifiée du pays comme des causes supplémentaires de polarisation, alors que ceux du camp gauche étaient plus susceptibles d'évoquer les plateformes de médias sociaux et les influenceurs en ligne.

La polarisation n'est pas un phénomène nouveau, mais les Canadiens ont l'impression qu'elle s'accroît et en font de plus en plus l'expérience. Dans ce contexte, c'est sans surprise que nous devrions reconnaître le rôle des plateformes de médias sociaux conçues pour amplifier le contenu le plus extrême et le plus chargé émotionnellement. Ces plateformes exposent les utilisateurs aux pires représentations des points de vue opposés, ce qui déforme notre perception de l'espace public et renforce une dynamique selon laquelle c'est « nous contre eux ».

Quelles sont les solutions que je propose?

Je propose de faire de la résilience civique du Canada une priorité nationale, en renforçant l'engagement civique, en rebâtissant la confiance et en favorisant une plus grande cohésion sociale. Ce n'est pas une mince tâche. Sa réalisation nécessite un cadre délibéré et non partisan qui réunit le gouvernement, la société civile, les chercheurs et le secteur privé. De nombreux efforts importants sont déjà en cours d'un bout à l'autre du pays, et ce, depuis un certain nombre d'années. L'occasion qui nous est offerte maintenant est de mieux les aligner et d'investir dans des initiatives soutenues à long terme qui, collectivement, peuvent avoir un effet plus concret et mesurable pour les Canadiens.

En ce qui concerne les espaces numériques, qui constituent une grande partie de mon travail, nous ne devrions pas nous limiter à réfléchir uniquement à la réduction des préjudices en ligne. Nous devrions également saisir l'occasion d'utiliser activement ces espaces pour mobiliser les Canadiens et renforcer la résilience civique. Notre travail a démontré que, lorsque les gens sont encouragés à réfléchir de manière approfondie à des enjeux complexes — souvent sensibles — dans un environnement numérique respectueux et exempt de jugement, ils deviennent plus résilients face aux récits polarisants. Lorsque les individus estiment que leurs préoccupations sont entendues et prises au sérieux, ils sont plus ouverts aux informations nuancées et plus disposés à collaborer malgré les différences.

Fait important, ces types d'interventions numériques nous permettent de rejoindre les Canadiens qui ne participent peut-être pas aux formes les plus traditionnelles d'engagement civique, renforçant ainsi à la fois l'accès et l'impact.

Merci.

Je répondrai volontiers à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à Mme Bajaj qui est en ligne, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Shelly Ghai Bajaj (professeure adjointe, Département des études de la défense, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Merci, mesdames et messieurs, de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. J'aimerais également prendre un moment pour remercier les interprètes et l'équipe du soutien technique.

Je suis professeure adjointe au département des études de la défense du Collège militaire royal du Canada, mais je comparais aujourd'hui à titre personnel, et les points de vue que je présente sont les miens.

Au cours des quatre dernières années, mes recherches se sont concentrées sur les menaces dans l'environnement de l'information numérique, en particulier sur la manière dont ces menaces se répercutent sur plusieurs communautés de la diaspora ethnoculturelle du Canada. Mes propres réflexions sur ces sujets ont changé au fil du temps, passant de la manière de lutter contre la désinformation à la manière de bâtir et de maintenir la confiance. Cela change la perspective, car cela conçoit la confiance à la fois comme un apport à la gouvernance démocratique et comme l'un de ses résultats.

Mon commentaire aujourd'hui aborde les trois dimensions de ce défi.

Premièrement, il y a le paysage des menaces. Le Canada n'est pas à l'abri des pressions géopolitiques et technologiques qui influent sur les démocraties libérales de façon plus large. Sur la scène internationale, cette dynamique s'inscrit dans un contexte de recul démocratique prolongé, d'autoritarisme insidieux et de pressions croissantes exercées sur l'ordre international fondé sur des règles, sur la coopération multilatérale et sur le système de sécurité international mis en place après la guerre.

Les menaces sont de plus en plus hybrides, touchant les domaines numériques, cybernétiques, sociaux, économiques et physiques, et les technologies avancent à un rythme rapide. Comme il y

a peu d'obstacles à l'entrée, un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques ennemis exercent constamment leurs activités au-delà du seuil qui permettrait de déclencher une intervention d'État conventionnelle. Ces activités sont persistantes, cumulatives et corrosives.

La deuxième dimension sur laquelle je souhaite mettre l'accent, ce sont les répercussions de ces menaces et la manière dont elles sont inégalement réparties.

Les communautés de la diaspora ethnoculturelle vivent dans des environnements d'information multidimensionnels, complexes et transnationaux. Elles utilisent des discussions privées et cryptées ainsi que des applications de messagerie directe à des rythmes qui dépassent les moyennes canadiennes. Plus de 80 % des répondants à notre enquête appartiennent à au moins un groupe de discussion ayant une portée internationale. Pour ces communautés, la désinformation est souvent le résultat de dynamiques politiques dans le pays d'origine, des fluctuations de l'information entre les plateformes et des récits forgés par l'étranger.

Par ailleurs, à cela s'ajoute une couche de préjudices pour ces communautés. Les membres de ces communautés déclarent être la cible de désinformation xénophobe et discriminatoire qui circule au Canada. Dans notre propre enquête, 44 % des répondants ont déclaré subir des préjudices émotionnels. À l'échelle des groupes, 46 % ont signalé avoir été victimes de haine à cause de la désinformation sur les médias sociaux, alors que 51 % ont rapporté se sentir marginalisés. Ces communautés ressentent souvent de la peur, de l'intimidation, une surcharge d'information, une autocensure et même des menaces à leur sécurité physique. Tout cela peut se répercuter sur l'engagement civique.

Cela m'amène à la question de ce que nous pouvons faire et pourquoi nous devrions le faire.

Pour renforcer et approfondir la résilience civique au Canada, nous devons ramener la société civile et lui fournir les ressources dont elle a besoin. Les organisations de la société civile agissent comme des intermédiaires de confiance dans les espaces numériques dans lesquels ces communautés évoluent et communiquent de l'information. Elles sont aussi souvent les premières à comprendre comment les menaces d'information se manifestent sur le terrain. Des microsubventions associées à des résultats mesurables, un horizon de financement plus long pour les organismes établis et une co-conception véritable des programmes de résilience constituent des investissements stratégiques.

La société civile peut également agir comme multiplicateur de force dans cet environnement de menace en rapide évolution. Elle élargit la portée, la légitimité, la maîtrise culturelle et les connaissances locales d'une stratégie de résilience durable et percutante, qui ne peut être facilement reproduite. Pour ce qui est des menaces sous le seuil, les organisations de la société civile peuvent contribuer à détecter l'émergence de nouveaux préjudices, à démystifier de manière préventive les récits nuisibles, à renforcer la sensibilisation communautaire, à améliorer les compétences en littératie informationnelle et à consolider la participation démocratique.

La société civile constitue également un atout supplémentaire en tant que mécanisme essentiel de rétroaction pour le gouvernement, en cernant la manière dont les dispositifs institutionnels, les politiques et les interventions sont vécus sur le terrain, ce qui peut éclairer l'élaboration de politiques.

La résilience civique est une relation qui doit être continuellement renouvelée et nourrie. Le rôle du gouvernement est non pas de gérer la relation d'en haut, mais de créer les conditions qui lui permettent de prospérer d'en bas. Cela suppose de centrer la confiance, d'investir dans nos communautés les plus vulnérables et de traiter l'engagement civique comme une valeur démocratique à protéger.

• (1220)

Merci. Je suis impatiente de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Nous allons commencer par M. Cooper pour six minutes, s'il vous plaît.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Broder, pourriez-vous parler du rapport de votre organisation intitulé *PRC Foreign Interference and Transnational Repression in Canada*?

Shlomit Broder: Dans une certaine mesure, je le peux.

Michael Cooper: D'accord. Très bien.

Nous savons que le SCRS, le CPSNR et madame la juge Hogue, qui, bien sûr, était la commissaire de l'enquête sur l'ingérence étrangère, ont désigné le régime communiste établi à Pékin comme le plus grand acteur d'ingérence étrangère au Canada. En effet, ce n'est qu'il y a un an que le premier ministre a caractérisé à juste titre Pékin comme étant la plus grande menace à la sécurité du Canada.

Un élément majeur des activités d'ingérence de Pékin au Canada est la répression transnationale, ce qui suppose des efforts visant à surveiller, à harceler, à contraindre et à intimider des membres de la diaspora et d'autres communautés ciblées. Pour être plus précis, les groupes visés en priorité par Pékin comprennent les Ouïgours, les Tibétains, les adeptes du Falun Gong, les militants prodémocratie ainsi que les défenseurs de l'indépendance de Hong Kong et de Taïwan, que le président Xi a qualifié de « cinq poisons ».

Ma caractérisation est-elle juste?

Shlomit Broder: Je le pense, oui.

Michael Cooper: Merci.

Dans le cadre de la préparation du rapport, des entrevues et des sondages auprès de 25 dirigeants et militants des communautés chinoise, hongkongaise, taïwanaise, tibétaine, ouïgoure et du Falun Gong ont été menés. La page 15 du rapport indique ceci: « Presque tous les répondants à notre sondage ont déclaré avoir vécu ou observé du harcèlement ou de l'intimidation lié aux objectifs de répression transnationaux de la RPC. »

Examinons ces chiffres. Pour ce qui est du harcèlement, ce sont 19 dirigeants sur 25; 18 dirigeants indiquent avoir vécu de l'intimidation; pour ce qui est de la surveillance, ce sont 12 sur 25; et pour les menaces en ligne, ce sont 10 chefs communautaires sur 25. Il me semble que ces résultats renforcent ce que nous avons entendu de la part du SCRS, des forces de l'ordre et des experts de la sécurité nationale, à savoir que les activités de répression transnationale de Pékin sont omniprésentes, coordonnées et répandues. Les communautés ciblées font l'expérience d'une menace grave de manière régulière.

Pouvez-vous nous en parler?

• (1225)

Shlomit Broder: Dans le cadre de notre projet, nous avons effectué deux choses. Nous avons mené un sondage au Canada, en essayant d'accéder aux membres de la communauté. Nous nous sommes également entretenus avec 25 personnes affiliées aux groupes de diaspora que vous avez mentionnés, bien que le terme « diaspora » ne soit pas approprié pour certains de ces groupes — ou, du moins, ce n'est pas ainsi qu'ils souhaitent être désignés. Cependant, ils ont bel et bien attesté de ces expériences.

Je tiens à souligner que ce projet se penchait précisément sur la répression transnationale par la RPC. Nous sommes très au courant que d'autres groupes au Canada sont touchés par d'autres acteurs étatiques étrangers.

Dans ce contexte, oui, c'étaient les membres des groupes qui nous ont fait part de ces expériences.

Michael Cooper: Comment les chefs communautaires ont-ils été sélectionnés?

Shlomit Broder: Principalement par des réseaux existants de militants et de groupes communautaires.

Michael Cooper: Le rapport signale en outre que, parmi les organes de la RPC s'étant livrés à des opérations d'ingérence étrangère au Canada, y compris de répression transnationale, figurait le ministère de la Sécurité publique de Pékin, qui, bien sûr, contribuait à la mise en place et à l'exploitation de postes de police, dont certains n'ont pas été fermés.

Est-ce exact?

Shlomit Broder: Je le pense, oui.

Michael Cooper: En gardant ça en tête, et en tenant compte de la lutte contre la répression transnationale et — plus largement — du renforcement de la résilience civile, serait-il surprenant pour vous que le gouvernement, lorsque le premier ministre est allé à Pékin, ait signé une entente de collaboration entre forces de l'ordre avec nul autre que le ministère de la Sécurité publique de Pékin? C'est le ministère même qui participe activement à des activités de répression transnationale graves au Canada, dont à l'exploitation de postes de police illégaux qui mettent chaque jour en péril la sécurité des Canadiens.

Shlomit Broder: Avec tout le respect que je vous dois, il était très important pour moi de faire entendre les voix des communautés de la diaspora et des militants prodémocratie dans ce pays. Je ne suis pas certaine d'être en mesure de commenter les agissements du gouvernement dans ce contexte.

En tant que citoyenne canadienne — soit dit en passant — je tiens à dire que je trouve que nous en sommes à un moment intéressant avec notre gouvernement actuel, où les Canadiens — et cela fait partie de la résilience civique — doivent composer avec les valeurs canadiennes. Comment cela se rattache-t-il à des choses dont nous parlons, comme la répression transnationale et l'ingérence étrangère?

Le point que vous soulevez est très important, mais je ne me sens pas en mesure de commenter l'activité élargie du gouvernement.

Le président: Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Sodhi pour six minutes, s'il vous plaît.

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Par votre entremise, monsieur le président, j'aimerais poser ma première question à Mme Bajaj.

Lors de votre comparution au cours de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, vous avez mentionné que les communautés de la diaspora traitent différemment l'information en ligne par rapport aux autres membres de la société. À votre avis, qu'est-ce qui l'explique?

• (1230)

Shelly Ghai Bajaj: Dans le cadre de notre recherche, nous avons constaté tout d'abord que leur expérience diffère en raison des espaces numériques qu'ils utilisent. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, ils utilisent des applications de discussions cryptées privées beaucoup plus que les Canadiens en moyenne. En raison de la conception même de ces espaces numériques, leurs expériences sont différentes. En effet, ces espaces numériques privés se distinguent des autres plateformes de médias sociaux publics, comme X, YouTube, Facebook et ainsi de suite. Dans ces espaces numériques privés, vous communiquez avec des personnes que vous connaissez, et l'information est partagée par des personnes en qui vous avez souvent confiance. À l'échelle individuelle, cela influe sur la manière dont la qualité de l'information est évaluée et traitée.

En tant qu'utilisateurs individuels, nous utilisons tous ces appareils heuristiques et ces raccourcis cognitifs pour évaluer et traiter rapidement l'information entrante, et nous traitons la qualité de l'information. Pour ce qui est des raccourcis qui nous sont partagés par des participants de groupes de réflexion, parfois, l'identité de l'expéditeur influe sur la manière dont ils traitent et reçoivent l'information. Ils sont dans un groupe de discussion; il y a une tante, à qui ils font confiance. La tante est connue pour envoyer des renseignements de grande qualité, et ils feront donc confiance à ce qu'elle leur envoie.

À l'inverse, le phénomène fonctionne aussi dans l'autre sens. Certaines personnes finissent par se forger, dans ces groupes de discussion privés, une réputation de partager de l'information de piètre qualité, parfois même de la désinformation. Cela devient alors un raccourci pour faire abstraction de ce type de contenu.

Les espaces numériques dans lesquels ils échangent façonnent leurs expériences de désinformation en ligne.

Amandeep Sodhi: Selon vous, quels défis cela crée-t-il pour ce qui est de contrer la désinformation dans ces communautés? Aussi, quelles occasions cela crée-t-il de renforcer la résilience dans les communautés de la diaspora?

Shelly Ghai Bajaj: En ce qui concerne les défis, la littérature universitaire s'est concentrée sur la propagation de la désinformation et ses conséquences sur les élections. Nos recherches ont montré que la désinformation ne se limite pas à la période entre le début et la fin d'un cycle électoral. Il s'agit d'une réalité quotidienne, liée à notre participation dans ces espaces numériques.

Le problème, c'est que l'on recommande souvent plusieurs catégories de solutions et de mesures pour lutter contre la désinformation. L'une des catégories fait partie de ce que nous appelons le cadre réglementaire juridique. Il s'agit de se servir des mécanismes réglementaires pour limiter l'exposition — la propagation de la désinformation en ligne. En ce qui concerne les espaces privés, cela crée des défis uniques, car il s'agit par nature d'espaces privés où les gens échangent des informations, en s'attendant à bénéficier d'une certaine confidentialité.

Dans les démocraties libérales, nous bénéficions des droits individuels et des libertés civiles; nous ne souhaitons donc pas nécessairement compromettre la confiance en laissant le gouvernement intervenir dans ces espaces numériques. Cela pose également un défi dans la mesure où, en raison de leur nature fermée et chiffrée, il est impossible de recueillir les données à grande échelle, de sorte qu'il est plus difficile de savoir ce qui se passe dans ces espaces. Cela entraîne souvent des considérations particulières en matière de conception de la recherche.

L'autre type d'intervention qui est souvent recommandé pour lutter contre la désinformation est l'intervention technologique. Il s'agit de la modération des contenus, publier quelque chose en ligne pour signaler que le contenu est faux. Cela est également plus difficile dans les espaces numériques privés. Ces choses peuvent être interprétées de manière ambiguë.

Par exemple, sur WhatsApp, il est possible de « transférer plusieurs fois » un contenu. Selon notre recherche, « transférer plusieurs fois » est interprété différemment par différents groupes d'utilisateurs. Les jeunes utilisateurs s'en servent souvent comme d'un raccourci cognitif pour signaler qu'il s'agit d'informations sans intérêt. Les utilisateurs plus âgés utilisent souvent ce repère pour considérer ces informations de meilleure qualité.

Les interventions technologiques sont également limitées. C'est pourquoi, dans nos travaux, nous avons vraiment appuyé et défendu une approche ascendante. Ces espaces numériques sont difficiles à gouverner au moyen de mécanismes juridiques et technologiques. Ce dont on a vraiment besoin, c'est d'une approche ascendante, sur le terrain, où la société civile joue un rôle actif pour établir la confiance, sensibiliser les personnes et lutter contre la désinformation au niveau individuel. C'est là que réside l'occasion.

• (1235)

Le président: Il vous reste cinq secondes.

Amandeep Sodhi: Merci.

Le président: Excellent travail.

Merci beaucoup.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins.

Madame Banka, on sait que ce n'est pas parce qu'on a le droit de voter qu'on vote, mais vous avez mentionné que le taux de participation chez les jeunes âgés de 16 à 18 ans était assez élevé.

Avez-vous fait des études pour déterminer le lien entre

Avez-vous fait des études en lien avec ce qui suit ou avez-vous travaillé à identifier la corrélation entre le fait que les jeunes de 16 ans vont techniquement à l'école de façon obligatoire et le travail qui pourrait être fait en classe dans le cadre d'une élection, notamment sur la compréhension des enjeux, entre autres?

Le fait d'être exposé plus tôt au vote augmente-t-il la résilience démocratique par la suite?

Si on apprend à poser des bonnes questions à l'école, pourrait-on alors se poser davantage de questions dans l'avenir?

Sasha Banka: Vous avez très bien expliqué ce que j'allais dire.

En effet, typiquement, un jeune de 16 ans va à l'école, un environnement structuré où on a accès à des ressources et à du soutien. Typiquement, à 18 ans, on va peut-être changer de ville ou partir de la maison de ses parents. On a donc un peu moins d'encadrement. Par conséquent, on a moins accès aux ressources et à certaines informations, par exemple au sujet du processus de vote.

Christine Normandin: Merci beaucoup, madame Banka.

Madame Broder et madame Ghai Bajaj, vous avez toutes deux parlé de l'engagement citoyen en ligne, qui peut se faire de différentes façons. On sait que le modèle d'affaires des plateformes, c'est généralement la retransmission de l'information. Plus l'information est partagée, plus ça fait l'affaire des différents médias sociaux.

Voyez-vous l'engagement citoyen comme une façon de combattre le feu par le feu en matière de détermination de la qualité de l'information partagée? Par exemple, on pourrait imposer aux plateformes d'obliger les gens qui partagent une information à cocher une case pour dire qu'ils l'ont vérifiée ou ne l'ont pas vérifiée, mais décident de la partager quand même.

Devrait-on faire augmenter la participation citoyenne dans le cadre de la transmission de l'information en ligne?

Devrait-on imposer ça aux plateformes?

[Traduction]

Shlomit Broder: Merci. C'est une excellente question. Même si je travaille beaucoup sur les espaces numériques, j'ai un avis sur la question, que je suis heureuse de partager.

Il existe une multitude d'études sur les mesures qui pourraient contribuer à rendre l'environnement numérique plus sain, peut-être, pour nous. Je ne suis pas sûre de ce qu'il en est de la vérification des faits. Je pense que celle-ci s'est révélée plus problématique.

Je ne sais pas si on en a parlé ici plus tôt, mais un autre exemple très efficace est le concept de friction, c'est-à-dire que lorsqu'un utilisateur s'apprête à cliquer sur le bouton « partager », une ligne s'affiche pour lui demander « Êtes-vous sûr de vouloir partager cela? » Il a été démontré que le simple fait d'introduire un moment de friction permettrait aux gens de partager moins d'information problématique.

Il existe un grand nombre de recommandations d'experts en la matière — c'est ce qu'ils font — concernant la manière dont on peut mettre en place de meilleurs garde-fous au sein des plateformes. À part cela, je ne défends absolument pas la censure en ligne. Je ne souhaite pas tant réglementer la liberté d'expression que garantir la transparence.

Je peux parler de notre organisation. Nous menions des recherches régulières au moyen de CrowdTangle, qui était l'un des mécanismes que Facebook a fournis aux organisations de la société civile pour qu'elle puisse analyser leur plateforme et leurs données. Il a été retiré. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Nous pouvons faire de nombreuses choses concernant la conception de ces systèmes, ainsi que la transparence offerte aux chercheurs et à la société civile. Il y a également toute une série de mesures que nous pouvons prendre sur ces plateformes et qui, à mon avis, ne susciteraient pas des débats ni des controverses quant à leurs conséquences sur la liberté d'expression. De nombreuses mesures peuvent être mises en place et faire l'objet d'un large consensus.

Merci.

● (1240)

Shelly Ghai Bajaj: Puis-je intervenir?

[Français]

Christine Normandin: Certainement.

[Traduction]

Shelly Ghai Bajaj: Merci de la question. Cette question met vraiment l'accent sur la nécessité d'adopter une approche à plusieurs volets.

Assurément, il faudrait mettre en place ces mécanismes de friction et obliger les grandes plateformes technologiques à les mettre en place. Ces mécanismes de friction peuvent même fonctionner, dans une certaine mesure, dans des applications de messagerie privée et chiffrée. Par exemple, WhatsApp impose une limite quant au nombre de personnes à qui on peut transférer un contenu. Cela permet, à lui seul, de freiner la propagation de contenus potentiellement préjudiciables ou de désinformation.

Cela étant dit, certaines solutions technologiques seront probablement plus efficaces sur des plateformes ouvertes publiques qu'elles ne le seraient en privé. C'est pourquoi il y a également la nécessité de mettre en place un cadre juridique réglementaire qui tienne compte des différents préjudices et des différentes répercussions. Cependant, il est également nécessaire de mettre en place une approche ascendante, où nous enseignons à chaque utilisateur, à un niveau très individuel, les bases de l'intelligence artificielle et de la culture numérique, dans l'espoir de contribuer au développement d'une culture de l'information durable et approfondie, qui repose sur les compétences de raisonnement et de réflexion critique dont nous avons tous besoin, en tant qu'utilisateur individuel, dans ce monde numérique.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à la prochaine série de questions.

J'aimerais vous avertir à l'avance. Contrairement à d'habitude, je veillerai à ce que les temps de parole soient strictement respectés. Nous disposons de deux ou trois minutes supplémentaires, mais nous devons nous en tenir au temps imparti.

Monsieur Cooper, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Michael Cooper: Merci, monsieur le président.

Je vais adresser mes questions à Mme Banka.

Merci de vos observations concernant l'abaissement de l'âge du droit de vote. Je tiens à préciser dès le départ que, tout en respectant votre point de vue, je ne partage pas votre opinion, mais je comprends certains des arguments que vous avez avancés.

L'un des arguments que vous avancez, et qui sont souvent invoqués pour expliquer pourquoi l'abaissement de l'âge du droit de vote serait positif, c'est qu'il permettrait de renforcer la participation électorale des jeunes, ce qui deviendrait une habitude à mesure qu'ils deviennent adultes. Cependant, je dirais que certaines données et leur analyse ne sont pas particulièrement solides. Si l'on examine la plupart des recherches, on constate qu'elles ont tendance à se concentrer sur les répercussions immédiates de l'abaissement de l'âge du droit de vote et du fait que les jeunes de 16 et 17 ans puissent voter. Je pense que, si l'on examine un certain nombre d'administrations, on constate que les jeunes de 16 et 17 ans qui ont la possibilité de voter pour la première fois votent souvent à un taux légèrement supérieur à celui des jeunes de 18 ans, par exemple, mais ce qui est moins clair, c'est la pérennité de cette augmentation de la participation chez les jeunes électeurs.

Je citerais une étude menée en Écosse, une étude très détaillée. Je pense que l'Écosse est un bon exemple à examiner, car le droit de vote est accordé aux jeunes de 16 ans depuis 2014; cela fait donc plus de 10 ans que ce système est mis en place. Cette étude, intitulée « *Longer-Term Effects of Voting at Age 16: Higher Turnout Among Young People in Scotland* », a été examinée, je traduis:

[...] les données d'enquête originales recueillies en Écosse auprès des personnes âgées de 16 à 31 ans, sept ans après que l'Écosse a abaissé l'âge du droit de vote à 16 ans. Ces données ont été recueillies spécifiquement afin de permettre l'analyse de cohortes ayant accédé au droit de vote à des âges différents. L'échantillon de l'enquête comprend des cohortes de jeunes ayant voté pour la première fois à l'âge de 16 ou 17 ans, ainsi que des cohortes ayant participé à leur première élection à l'âge de 18 ans ou plus, entre quatre ans avant et jusqu'à sept ans après la modification du droit de vote.

L'étude a conclu ceci:

En ce qui concerne l'engagement politique au-delà du simple fait de voter lors des élections [...] nous ne constatons aucune différence durable entre les jeunes qui avaient le droit de vote à 16 ans et ceux qui l'ont obtenu à 18 ans. Le fait d'avoir voté à 16 ou 17 ans n'a pas eu d'incidence sur l'engagement non électoral de ces jeunes au début de leur vie adulte.

Pouvez-vous nous parler de la question de l'engagement sur le long terme, et non pas simplement du fait de voter à l'âge de 16 ou 17 ans?

• (1245)

Sasha Banka: Merci de poser la question.

Malheureusement, je ne connais pas l'étude, mais je la trouve très intéressante. Je pourrais la consulter et vous fournir ensuite une réponse plus tard, ou les responsables de Vote16 pourraient le faire. Je ne connais pas très bien les recherches sur la question. Cependant, ce que je dirais — et ce n'est pas d'un point de vue scientifique, mais c'est simplement mon avis personnel —, c'est que je pense que, en général, quand on parle d'habitudes, plus on fait quelque chose et plus on commence tôt à la faire, plus cette habitude a tendance à perdurer. Cela dit, je sais bien qu'il y a des études à ce sujet, et je vais devoir les consulter avant de pouvoir vous donner une réponse.

Michael Cooper: Pouvez-vous nous parler d'autres administrations? J'ai cité une étude menée en Écosse, mais pourriez-vous nous parler d'autres études qui appuieraient cet argument?

Sasha Banka: Il y a les études et les exemples concrets que j'ai mentionnés dans mon témoignage, mais je ne pense pas disposer d'éléments précis quant à l'étude sur l'effet, ce qui, je crois, est précisément ce dont vous parlez. Comme je l'ai dit, je vais devoir reporter ma réponse à une date ultérieure, mais je pense que c'est un sujet important, et je vous en reparlerai assurément.

Le président: Vous avez 15 secondes.

Michael Cooper: D'accord, monsieur le président.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cooper.

Madame Kayabaga, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Arielle Kayabaga: Merci.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les témoins et les remercier d'être ici aujourd'hui.

Mes premières questions s'adresseront à Mme Banka.

D'abord, je tiens à vous féliciter de votre déclaration préliminaire. Je ne pense pas que mon fils de 16 ans serait capable de faire cela, alors bravo à vous pour votre éloquence. Je suis sûre que je vais m'attirer des ennuis en disant cela, mais c'est bien.

Des voix: Ha, ha!

L'hon. Arielle Kayabaga: J'aimerais vous poser la question suivante: connaissez-vous les assemblées de citoyens? Qu'en pensez-vous? Pourriez-vous nous dire, de votre point de vue, ce que vous pensez des assemblées de citoyens?

Sasha Banka: J'aurais besoin davantage d'information. Je ne m'y connais pas vraiment. Je m'en excuse.

L'hon. Arielle Kayabaga: Il n'y a pas de problème, je vais passer à une autre question.

Selon vous, quel rôle les établissements scolaires et les organisations étudiantes peuvent-ils jouer dans le développement de la conscience civique et de la participation citoyenne?

Sasha Banka: Ils jouent un rôle majeur. J'en suis un bon exemple en ce moment. Je ne serais pas ici à répondre à vos questions sans les organisations étudiantes auxquelles j'ai eu la chance de participer. Je fais partie du conseil des élèves. Je suis une élève conseillère. Toutes ces expériences ont vraiment contribué à développer chez moi une conscience civique et un intérêt pour la politique. Ils sont extrêmement importants.

D'un point de vue éducatif, j'ai appris beaucoup plus sur la politique grâce à mon cours d'éducation civique en 10^e année, mais je suis également un cours de sciences politiques actuellement. L'éducation et l'école jouent un rôle majeur. Elles sont essentielles pour cultiver la conscience civique chez les jeunes.

L'hon. Arielle Kayabaga: Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'ai eu un parcours similaire. J'ai commencé au conseil étudiant, et aujourd'hui, je suis députée. J'espère vous voir un jour siéger à la Chambre des communes.

Madame Broder, pourriez-vous nous parler de votre campagne « *Canada is Talking* », et comment elle réunit les gens et réduit la polarisation en ligne?

Shlomit Broder: Tout à fait. Grâce au soutien du centre canadien au sein de Sécurité publique Canada, nous travaillons sur un programme visant à lutter contre la polarisation de deux thèmes — la polarisation entre la gauche et la droite politiques au Canada, au cours de l'année dernière, et la polarisation concernant Israël et Gaza, surtout au Canada. C'était deux sujets faciles, comme vous pouvez l'imaginer.

Dans le cadre des efforts visant à lutter contre la polarisation politique, nous nous sommes efforcés particulièrement de communiquer avec des Canadiens en ligne. À la suite de l'enquête, pour revenir sur certaines des données que j'ai citées, nous avons constaté un fossé entre la perception de la polarisation et certaines positions défendues par la plupart des Canadiens. Je crois que, dans ces communications, nous avons utilisé la protection des droits des minorités. En collaboration avec des psychologues sociaux à l'Université d'Ottawa, nous avons élaboré une intervention numérique.

L'idée, c'est exactement ce dont j'ai parlé plus tôt. Il s'agit d'amener les gens à réfléchir à ces informations de manière approfondie, quand personne d'autre ne les regarde. On peut le faire en privé sur son téléphone. Nous avons cherché à mettre en évidence le fossé entre la perception et la réalité d'une manière très concrète, ludique et interactive. Environ 10 000 personnes y ont participé. Ce chiffre n'était pas suffisamment élevé. J'aurais aimé disposer de plus de temps pour inciter davantage de personnes à y participer, mais cela s'inscrit dans l'idée que j'ai présentée précédemment, à savoir essayer de mettre en place des interventions positives dans les espaces numériques.

• (1250)

L'hon. Arielle Kayabaga: Lors de la période pré-électorale, quand la confiance envers le processus électoral est passée de 22 % à 60 % après que les gens ont suivi un module, à quoi cela est-il dû, selon vous?

Shlomit Broder: Je n'attribuerais pas cela à l'intervention de deux minutes. Ce n'est pas avec une intervention en ligne de deux minutes que nous allons rétablir la confiance envers le processus électoral. Ce que nous essayons de faire, c'est de mettre en lumière certaines idées. Dans ce contexte, d'abord, nous essayons d'aller vers les gens et de ne pas discréditer leur point de vue. Vous manquez de confiance? Nous comprenons cela. Je ne vais pas vous dire de ne pas vous méfier et que vous devriez faire confiance.

Nous essayons d'aborder ces questions avec compréhension et empathie, en tenant compte des causes de ce manque de confiance. Nous nous efforçons de présenter les données de manière accessible.

L'hon. Arielle Kayabaga: Comment faire pour que davantage de personnes délaissent leurs écrans et interagissent face à face?

Le président: Veuillez répondre brièvement.

Shlomit Broder: D'abord, je voudrais dire que je pense que l'idée devrait être « également ». Il doit y avoir les deux. Les deux aspects ne devraient pas s'exclure mutuellement. Nos vies sont étroitement connectées, tant sur le plan numérique qu'en personne. Idéalement, nous devrions pouvoir rejoindre un large public grâce à des interventions en ligne plus courtes. Dans le meilleur des cas, nous pourrions ensuite passer à des salles réelles pour ceux qui sont intéressés. Il y a des gens qui n'entreront jamais dans une salle. Puis, il y a des gens comme moi, qui y entreront toujours. Nous devons...

Le président: Je vais devoir intervenir.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour trois minutes.

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Ghai Bajaj, mais peut-être que Mme Broder voudra aussi y répondre.

J'aimerais entendre votre avis sur la possibilité de réglementer de façon efficace les médias sociaux, dans la mesure où il y a un équilibre à trouver avec le respect de la vie privée. Les données sont souvent cryptées, justement pour assurer la sécurité de la vie privée des gens qui utilisent les plateformes.

Ne devrait-on pas mettre l'accent sur les engagements que les plateformes elles-mêmes prennent quant aux discours haineux? Souvent, elles s'engagent à offrir des milieux sains, mais elles ne respectent pas leurs engagements. Devrions-nous utiliser cet angle pour nous assurer que le contenu publié sur les plateformes sociales et les médias sociaux est sain?

[Traduction]

Shelly Ghai Bajaj: Ma vision de la question a évolué au fil des ans. Je crois que je suis devenue de plus en plus sceptique quant à la volonté des plateformes d'agir correctement et à l'idée de compter sur leur bonne volonté. Je me suis plutôt tournée vers ces initiatives ascendantes.

Si l'on peut également décourager le comportement des plateformes, au moyen de ce que les utilisateurs individuels, pris dans leur ensemble, exigent de leurs espaces numériques, et si l'on pose les bases nécessaires pour faire participer les organisations de la société civile, qui sont des intermédiaires de confiance et contribuent à promouvoir une meilleure maîtrise du numérique, de l'intelligence artificielle, des médias et de l'information, on pourrait compter sur des utilisateurs avertis qui interagiraient avec ces plateformes.

C'est un peu comme le pouvoir que nous pouvons exercer en tant que consommateurs. Nous pouvons adopter certains de ces comportements individuels dans les espaces numériques. Cela pourrait inciter les plateformes à adopter certaines pratiques, mais aussi décourager certains types de promotion algorithmique, d'optimisation pour les moteurs de recherche et de types de comportements susceptibles de favoriser parfois la diffusion de contenus préjudiciables en ligne.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Jackson, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Grant Jackson: Merci aux témoins de vos témoignages d'aujourd'hui. C'est très intéressant.

Je peux peut-être commencer par vous, madame Broder, puisque nous parlons beaucoup de la résilience civique et que c'est souvent lié à l'espace numérique. Je suis curieux; ma question est la suivante: connaissez-vous les travaux de l'auteur américain Jonathan Haidt et un livre intitulé *The Anxious Generation*? Il s'agit d'un ouvrage rédigé par un psychologue social titulaire d'un doctorat. Il enseigne actuellement à l'Université de New York. On vient de me faire découvrir son ouvrage.

Si vous avez l'occasion de lire son livre, vous verrez que sa thèse est essentiellement que, toute la génération née après 1995, c'est-à-dire à partir de 1996, y compris moi-même puisque je suis né en 1997, a découvert les réseaux sociaux au moment même où nous entrons au secondaire. Cela a eu un effet dramatique sur la puberté et la croissance du cerveau. Haidt a des données empiriques dans son livre qui montrent que, en conséquence, les niveaux d'anxiété, de dépression, d'automutilation et de suicide ont augmenté de manière considérable de 2010 à 2015, ce qui correspond exactement aux années où j'étais au secondaire. La situation n'a cessé de s'aggraver depuis.

Je suis curieux de savoir si vous avez un commentaire à ce sujet. Ce n'est pas grave si vous n'avez pas lu le livre, mais je me demande si vous avez examiné l'impact générationnel que l'accès aux réseaux sociaux, dès le plus jeune âge, a eu sur le développement du cerveau, et où cela mène ma génération et toutes celles qui suivront, en ce qui concerne la résilience civique.

• (1255)

Shlomit Broder: Je vous en remercie. J'irai chercher le livre.

J'ai clairement mon opinion, et cela transparait clairement dans l'ensemble de nos travaux. Je ne peux pas me prononcer sur le développement du cerveau ni sur ce qui s'est exactement passé, mais nous constatons de nombreuses corrélations.

Dans l'enquête même dont je parle, les jeunes déclaraient ressentir davantage de sentiments d'aliénation sociale. Il y a une détérioration de la santé mentale, que signalent les jeunes. Je ne fais pas partie de cette génération, puisque je suis d'une génération antérieure, mais je suis convaincue que pour ceux qui ont grandi dans ce monde, où leur principal moyen d'interaction avec le monde extérieur passait par les espaces en ligne, cela a eu un impact considérable sur eux. L'optimiste en moi veut croire que nous allons trouver une solution au cours des prochaines années, afin que les générations futures n'aient peut-être pas à porter ce fardeau autant que la nôtre.

Cet espace me fascine, car ce que nous vivons et observons aujourd'hui, c'est une interaction entre nos tendances humaines — nos tendances les plus naturelles à rechercher la communauté et la sécurité — et des espaces en ligne qui encouragent des comportements qui ne sont pas bons pour nous. Nous pensions qu'ils allaient nous faire du bien. Ils étaient censés nous aider à créer des liens, mais en réalité, ils nous aident...

Dans nos données, les jeunes, ceux qui déclarent passer plus de temps en ligne et y consacrer, je crois, plus d'un certain nombre d'heures, sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de dire qu'ils se sentent le plus déconnectés. Comment se fait-il que nous ayons créé les réseaux sociaux et que ces derniers ont pour effet de nous déconnecter? Nous devons corriger ce système.

Grant Jackson: Oui, je pense à ce que révèlent certaines des dernières statistiques. De nombreux jeunes déclarent que le nombre d'heures qu'ils passent chaque semaine sur les réseaux sociaux équivaut à un emploi à temps partiel, et pour bon nombre d'entre eux, ce chiffre est même supérieur.

Je comprends cela. C'est une question à laquelle nous nous attaquons dans le cadre de la résilience civique, mais je pense que la discussion va bien au-delà. On a vu que l'Australie prend aujourd'hui des mesures visant à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux personnes n'ayant pas atteint un certain âge. Ces discussions sont

importantes pour la résilience civique des générations futures, qui seront les dirigeants du pays.

Madame Bajaj, je me demande si vous avez un commentaire à ce sujet également.

Shelly Ghai Bajaj: J'aimerais souligner que, dans nos recherches, et dans nos groupes de discussion, nous avons souvent constaté que les jeunes utilisateurs, qui étaient tous des adultes — je dois ajouter cet avertissement, ils sont âgés de 18 ans et plus — étaient également des participants actifs dans le domaine numérique. Ce que je veux dire par là, c'est qu'ils faisaient souvent preuve d'une grande autonomie numérique. Ils savaient comment le flux d'information fonctionnait dans ces espaces numériques. Dans les groupes de discussion où se trouvaient des personnes plus âgées, les jeunes utilisateurs se portaient souvent volontaires pour corriger les contenus erronés ou inexacts; ils allaient même jusqu'à avoir une conversation en dehors du groupe, avec un membre âgé de leur famille; ils géraient les dynamiques culturelles délicates en trouvant le juste équilibre entre le respect envers les personnes âgées et la correction des informations de mauvaise qualité qu'elles partageaient; et ils signalaient au groupe que ce type de contenu était provocateur et ne devait pas être partagé.

Il faut absolument reconnaître les types de préjugés que les espaces numériques créent pour ces utilisateurs individuels, mais, en ce qui concerne les jeunes, il faut également leur donner un peu de crédit.

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Je m'excuse.

Vous aurez peut-être une autre occasion avec le prochain intervenant.

• (1300)

[Français]

Madame Brière, vous avez la parole pour cinq minutes.

L'hon. Élisabeth Brière: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

Madame Banka, je vous félicite pour votre allocution d'ouverture et pour votre engagement.

Tantôt, nous avons parlé d'assemblées citoyennes. J'aimerais quand même revenir sur le sujet, même si vous avez dit ne pas être tout à fait à l'aise avec ça. Nous aimerions savoir ceci: comment les jeunes se rencontrent-ils? Comment pourrait-on les amener à se regrouper pour discuter de politique et d'engagement citoyen?

Sasha Banka: Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne les assemblées citoyennes, je vais m'assurer de faire plus de recherches; je trouve que c'est un sujet très intéressant.

Je pense qu'il y a deux possibilités. On a parlé des organisations étudiantes, et je pense que ça constitue une très bonne façon d'approcher les jeunes. Par exemple, on peut organiser des événements avec des organisations jeunesse et des écoles. Je pense que c'est un moyen très facile de joindre les élèves.

On vient juste de parler de médias sociaux et de leurs effets néfastes. Je pense que, quand les médias sociaux sont utilisés correctement, ils peuvent être un très bon moyen de partager de l'information.

Je vais parler de mon expérience personnelle. J'ai beaucoup d'amis qui partagent sur Instagram des publications mettant en lumière des causes ou des défis qui concernent le Canada ou d'autres pays. Je pense que les médias sociaux peuvent aussi être un espace pour trouver des occasions. Dans mon cas, beaucoup d'occasions que j'ai trouvées l'ont été en ligne.

Finalement, utiliser les médias sociaux et les écoles ou les organisations étudiantes sont deux très bonnes façons de joindre les élèves.

L'hon. Élisabeth Brière: Merci beaucoup.

Professeure Ghai Bajaj, on a beaucoup parlé de l'influence étrangère et de toutes les menaces qui guettent tout le monde.

J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de l'impact de ces différentes menaces. Quelles sont les faiblesses du Canada et comment pouvons-nous mieux nous préparer?

[Traduction]

Shelly Ghai Bajaj: Je dis souvent que l'espace d'information est asymétrique par nature en ce qui concerne les menaces liées aux informations provenant d'adversaires étrangers. L'asymétrie découle d'un genre d'avantage autoritaire que nos adversaires ont souvent, dans le sens où ils ont souvent des obstacles — que ce soit le grand pare-feu en Chine ou les restrictions d'accès et les limites d'Internet dans des pays comme l'Iran et la Russie. Ce sont eux qui créent ces barrières physiques.

En comparaison, les environnements de l'information des démocraties libérales sont ouverts. Du simple fait de notre existence, nous croyons en la liberté d'expression, au droit à l'information et à la libre circulation et à l'échange d'information. Cela fait partie intégrante du discours démocratique. Mais cela nous rend également vulnérables.

C'est également la raison pour laquelle, si nous cherchons uniquement des solutions technologiques ou des cadres juridiques ré-

glementaires, nous aurons toujours un pas de retard sur la menace. C'est pourquoi, dans nos travaux, nous affirmons souvent que la meilleure défense réside dans une offensive solide. C'est pourquoi j'ai présenté l'idée de la société civile et de la résilience civique comme un multiplicateur de force. Parce que nos sociétés sont ouvertes et diversifiées, nous sommes pratiquement obligés de mettre en place des mesures de protection à plusieurs niveaux pour faire face aux menaces liées à l'information.

C'est la résilience civique qui est la plus solide. C'est elle qui est la plus durable. Cela rend plus difficile pour les fausses informations, les campagnes d'influence et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères de s'imposer et de gagner du terrain dans nos sociétés démocratiques.

L'hon. Élisabeth Brière: Merci beaucoup.

Madame Broder, voudriez-vous ajouter quelque chose à cela?

Shlomit Broder: Merci.

Selon moi, cela réside dans les espaces numériques, l'offre et la demande. Je pense que Mme Bajaj en a également parlé. Nous devons nous attaquer à l'offre de désinformation qui afflue dans nos systèmes, mais nous devons aussi renforcer notre résilience afin qu'il n'y ait pas de demande.

Qu'est-ce qui fait qu'un discours préjudiciable s'impose, contrairement à un autre qui ne le fait pas? Il exploite généralement une fracture qui existe au sein de notre société. Nous devons renforcer la résilience du côté de la demande, et nous devons absolument nous attaquer au côté de l'offre, qui est très perfectionné. Nous ne parviendrons jamais à arrêter complètement ce flux, mais si nous pouvons le réduire en partie et renforcer notre résilience face à lui, cela fait partie de la lutte.

• (1305)

Le président: Merci beaucoup. Cela conclut les cinq minutes.

C'est l'heure; la séance est donc levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>